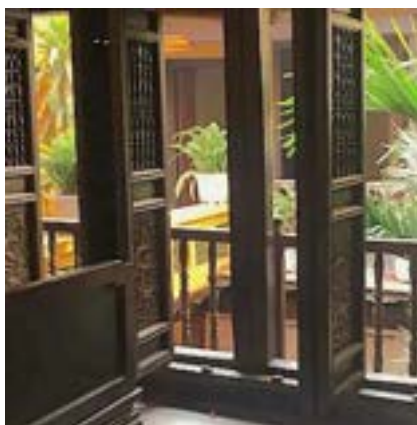




**FILIÈRE
FRANCOPHONE
LICENCE MASTER
DOCTORAT EN
ARCHITECTURE
À HANOÏ**



MASTER DÉLOCALISÉ

- version 4 avril 2024 -


**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE TOULOUSE**

REMERCIEMENTS

PARTIE "PREMIERS PAS À HANOÏ" : merci pour les aides de Victor BRIAND, Anouck CORTIAL, Elisa MOYEN, Lilas NUNG, Cameron STRACHAN.

Ce document est téléchargeable depuis le site web
<https://www.toulouse.archi.fr/fr/formation-initiale/master-delocalise>

Pour tout avis, correction, remarque, suggestion, ajout, merci d'envoyer un email à :
<frederic.bonneaud@toulouse.archi.fr>

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU MASTER DÉLOCALISÉ À HANOÏ.....	5
ILLUSTRATIONS D'ENSEIGNEMENTS DU MASTER DÉLOCALISÉ.....	9
OFFRE PÉDAGOGIQUE DU MASTER DÉLOCALISÉ.....	13
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT, HEURES, ECTS.....	14
S71 CONCEPTION.....	15
S72 & S82 SÉMINAIRE.....	20
S73 & S83 LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES.....	25
S81 CONCEPTION.....	26
S91 CONCEPTION.....	30
S92 INSERTION PROFESSIONNELLE.....	36
S93 PERFECTIONNEMENT.....	37
S101 CONCEPTION.....	38
& S103 PROJETS DE FIN D'ÉTUDES.....	38
S102 STAGE & TEST LVE.....	41
STAGE PENDANT LE CYCLE DE MASTER.....	43
CONVENTION DE STAGE DE FORMATION PRATIQUE.....	44
ÉVALUATION DU STAGE DE FORMATION PRATIQUE.....	49
ÉQUIPE ENSEIGNANTE & ADMINISTRATIVE.....	51
UNIVERSITÉ D'ARCHITECTURE DE HANOÏ (HAU).....	52
ENSAP DE BORDEAUX.....	53
ENSA DE NORMANDIE.....	54
ENSA DE TOULOUSE.....	54
AUTRES ÉTABLISSEMENTS.....	55
PREMIERS PAS À HANOÏ, CARNET D'ADRESSES.....	57
VISA POUR ENTRER AU VIETNAM.....	58
SANTÉ, ASSURANCE, VACCINS.....	59
VOLS AÉRIENS, BANQUES, TÉLÉPHONIE.....	60
DÉPLACEMENTS DANS HANOÏ.....	61
HÔTELLERIE LOGEMENT.....	62
RESTAURATION.....	63
BALLADES ARCHITECTURALES.....	65
DOSSIER DE CANDIDATURE AU MASTER DÉLOCALISÉ.....	67
PROFIL DES CANDIDATS.....	68
PROCÉDURE D'ADMISSION.....	69
DOSSIER DE CANDIDATURE.....	72

A vibrant street scene in Hanoi, Vietnam, showing a narrow alleyway lined with multi-story buildings. The street is filled with people, many on motorcycles, and pedestrians. Large red lanterns hang from the buildings, adding to the traditional atmosphere. The text "PRÉSENTATION DU MASTER DÉLOCALISÉ À HANOÏ" is overlaid in the center.

PRÉSENTATION DU MASTER DÉLOCALISÉ À HANOÏ

QUOI ?

La filière francophone Licence-Master-Doctorat (LMD) sur le site de Hanoï au Vietnam constitue une offre pédagogique complète et originale en architecture. Elle forme, exclusivement en langue française, des futurs architectes aux projets architecturaux, urbains et paysagers. Elle est axée sur l'international en général et sur les relations entre l'Asie du sud-est et l'Europe en particulier. Elle délivre les diplômes français en architecture des Ecoles nationales supérieures d'architecture (Ensa).

Khóa học Cử nhân-Thạc sĩ-Tiến sĩ (LMD) nói tiếng Pháp tại địa điểm Hà Nội ở Việt Nam tạo thành một chương trình giáo dục hoàn chỉnh và độc đáo về kiến trúc. Nó đào tạo, độc quyền bằng tiếng Pháp, các kiến trúc sư tương lai trong các dự án kiến trúc, đô thị và cảnh quan. Nó tập trung vào quốc tế nói chung và quan hệ giữa Đông Nam Á và Châu Âu nói riêng. Nó cung cấp các bằng cấp tiếng Pháp về kiến trúc từ Trường Kiến trúc Quốc gia (Ensa).

OÙ ?

Les enseignements du master délocalisé sont dispensés à l'Université d'architecture de Hanoï (HAU), au Vietnam. Tout au long du cursus, des stages de pratiques professionnelles sont réalisables à Hanoï, ou en Asie du sud-est, ou en Europe, en Afrique, en Amérique et en Océanie.

Chương trình liên kết đào tạo Thạc sĩ được giảng dạy tại trường Đại học Kiến trúc Hà Nội (HAU), Việt Nam. Các khoá thực tập thực hành chuyên môn trong suốt quá trình học có thể được thực hiện tại Hà Nội, Đông Nam Á hoặc Châu Âu, Châu Phi, Châu Mỹ hay Châu Đại Dương.

POURQUOI ?

La localisation au Vietnam immerge dans le contexte contemporain des villes du sud-est asiatique. Les étudiants, les chercheurs et les enseignants vivent dans une région intertropicale de la planète qui connaît de fortes croissances des villes et de l'économie. Le contexte du Vietnam permet de questionner l'exposition à grande échelle aux questionnements liés à l'urgence environnementale comme, par exemple, la submersion des terres arables dans les deltas, les pluies torrentielles et les éboulements de terrains, l'intensité et la fréquence de typhons, des canicules, des pollutions d'air.

Việt Nam đang hoà mình vào bối cảnh đương đại của các thành phố Đông Nam Á. Sinh viên, những nhà nghiên cứu và giảng viên của vùng nhiệt đới này đang tạo ra những bước phát triển mạnh mẽ đối với thành phố và nền kinh tế. Quốc gia này đang phải đối mặt với những vấn đề khẩn cấp về môi trường trên quy mô lớn như : tình trạng ngập úng đất canh tác tại các vùng đồng bằng, mưa lớn và sạt lở đất, tần suất và cường độ các cơn bão, thời tiết nắng nóng và ô nhiễm không khí.

Les apprentissages se concentrent sur des solutions spatiales et des débats aussi essentiels que la valorisation des patrimoines culturels et des paysages, l'adaptation des territoires et des habitats aux climats chauds, l'écologie des quartiers et des espaces de vie.

Chương trình giảng dạy cũng tập trung vào những giải pháp không gian và thảo luận về việc phát huy giá trị di sản văn hoá và cảnh quan, vùng lãnh thổ và môi trường sống thích ứng với khí hậu nóng ẩm, hệ sinh thái của các khu dân cư và không gian sống.

L'ouverture internationale permet de questionner la construction des imaginaires collectifs sur les architectures, les villes et les paysages, à une période de multiplication des échanges mondiaux, quelles que soient nos attaches culturelles. Les enseignements et les exercices de projets architecturaux, urbains et paysagers amènent les étudiants-architectes à porter une attention toute particulière aux contextes d'interventions. Elle initie à intégrer aux projets architecturaux des dimensions historiques, écologiques, sociales, économiques, climatiques, paysagères. L'offre

pédagogique du master délocalisé met l'accent sur l'appréhension multiculturelle et l'analyse des sites, des quartiers. Cette appréhension interculturelle des périmètres d'études et des périmètres d'interventions vise à considérer au mieux les retombées des projets architecturaux à de multiples échelles, depuis les dynamiques territoriales jusqu'aux choix de détails constructifs.

Việc mở cửa hội nhập quốc tế đòi hỏi cần xây dựng ý tưởng tổng thể về kiến trúc, thành phố và cảnh quan trong bối cảnh gia tăng các trao đổi toàn cầu, bất kể mối liên hệ về văn hoá. Trong quá trình học tập và thực hiện các dự án kiến trúc, quy hoạch đô thị và cảnh quan, sinh viên và kiến trúc sư đặc biệt chú ý tới bối cảnh tác động. Điều đó được thể hiện qua việc tích hợp những khía cạnh lịch sử, sinh thái, xã hội, kinh tế, khí hậu và cảnh quan vào các dự án kiến trúc. Chương trình đào tạo Thạc sĩ chú trọng tới sự hiểu biết đa dạng các nền văn hoá và việc phân tích các địa điểm, khu dân cư. Sự hiểu biết liên văn hoá trong phạm vi nghiên cứu và phạm vi tác động nhằm mục đích xem xét tốt nhất tác động của các dự án kiến trúc trên nhiều phương diện, từ tính năng động vùng đến việc lựa chọn các chi tiết mang tính xây dựng.

POUR QUI ?

Le master délocalisé à Hanoï s'adresse à des étudiants maîtrisant nécessairement la langue française, ouverts aux relations internationales et provenant du Vietnam, du Cambodge, du Laos, de France-Belgique-Suisse et, plus globalement, des cinq continents : Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie. La capacité d'accueil est d'environ 24 étudiants par promotion, soit environ 48 étudiants sur les 2 années de master. Les modalités de candidature, d'admission et d'inscription administrative au master délocalisé à Hanoï sont récapitulées aux pages suivantes, à la rubrique « Procédure d'admission ».

Chương trình liên kết đào tạo Thạc sĩ dành cho những sinh viên thành thạo tiếng Pháp, cởi mở trong quan hệ quốc tế và đến từ Việt Nam, Lào, Campuchia, Pháp - Bỉ - Thụy Sĩ và nói rộng hơn, là từ năm châu lục: Châu Phi, Châu Mỹ, Châu Á, Châu Âu, Châu Đại Dương. Chỉ tiêu của mỗi khoá là khoảng 24 sinh viên, tức 48 sinh viên trên 2 năm học thạc sĩ. Thủ tục hồ sơ, tuyển sinh và đăng ký hành chính của chương trình được tổng hợp ở các trang tiếp theo, trong phần “Thủ tục tuyển sinh”.

PAR QUI ?

La filière francophone LMD est dispensée par une équipe d'enseignants-chercheurs des 4 établissements partenaires : l'HAU au Vietnam et quatre Ensa(p) en France, soit les écoles d'architecture de Bordeaux, de Normandie et de Toulouse. La majorité des enseignants-chercheurs de l'équipe ont acquis des expériences opérationnelles originales en architecture et/ou urbanisme.

Hệ thống các chương trình đào tạo ngành kiến trúc bằng tiếng Pháp L-M-D được giảng dạy bởi đội ngũ giảng viên-nhà nghiên cứu từ 4 cơ sở đối tác: HAU ở Việt Nam và ba trường ENSA(P) Pháp: Bordeaux, Normandie và Toulouse. Phần lớn các giảng viên-nhà nghiên cứu đều giàu kinh nghiệm thực tiễn trong ngành kiến trúc và/hoặc trong quản lý đô thị.

Les enseignants-chercheurs rattachés à l'HAU sont francophones et ont pour la plupart effectué une thèse de doctorat en France. Les enseignants-chercheurs rattachés aux 4 Ensa(p) françaises ont souvent une longue expérience sur les échanges universitaires en Asie du sud-est et dans le domaine de l'architecture et l'urbanisme tropicaux.

Đội ngũ giảng viên-nghiên cứu của HAU đều nói tiếng Pháp và hầu hết đã hoàn thành luận án tiến sĩ tại Pháp. Các giảng viên-nhà nghiên cứu của 3 trường ENSA(P) Pháp đều có kinh nghiệm lâu năm trong trao đổi đại học ở Đông Nam Á và trong lĩnh vực kiến trúc và quy hoạch đô thị vùng nhiệt đới.

MASTER DÉLOCALISÉ EN ARCHITECTURE

Durée de la formation : 2 années (soit 4 semestres).

Thời gian đào tạo: 2 năm (tương đương 4 học kỳ).

Lieu : Hanoi, Vietnam.

Địa điểm: Hà Nội, Việt Nam.

Langue : formation entièrement francophone.

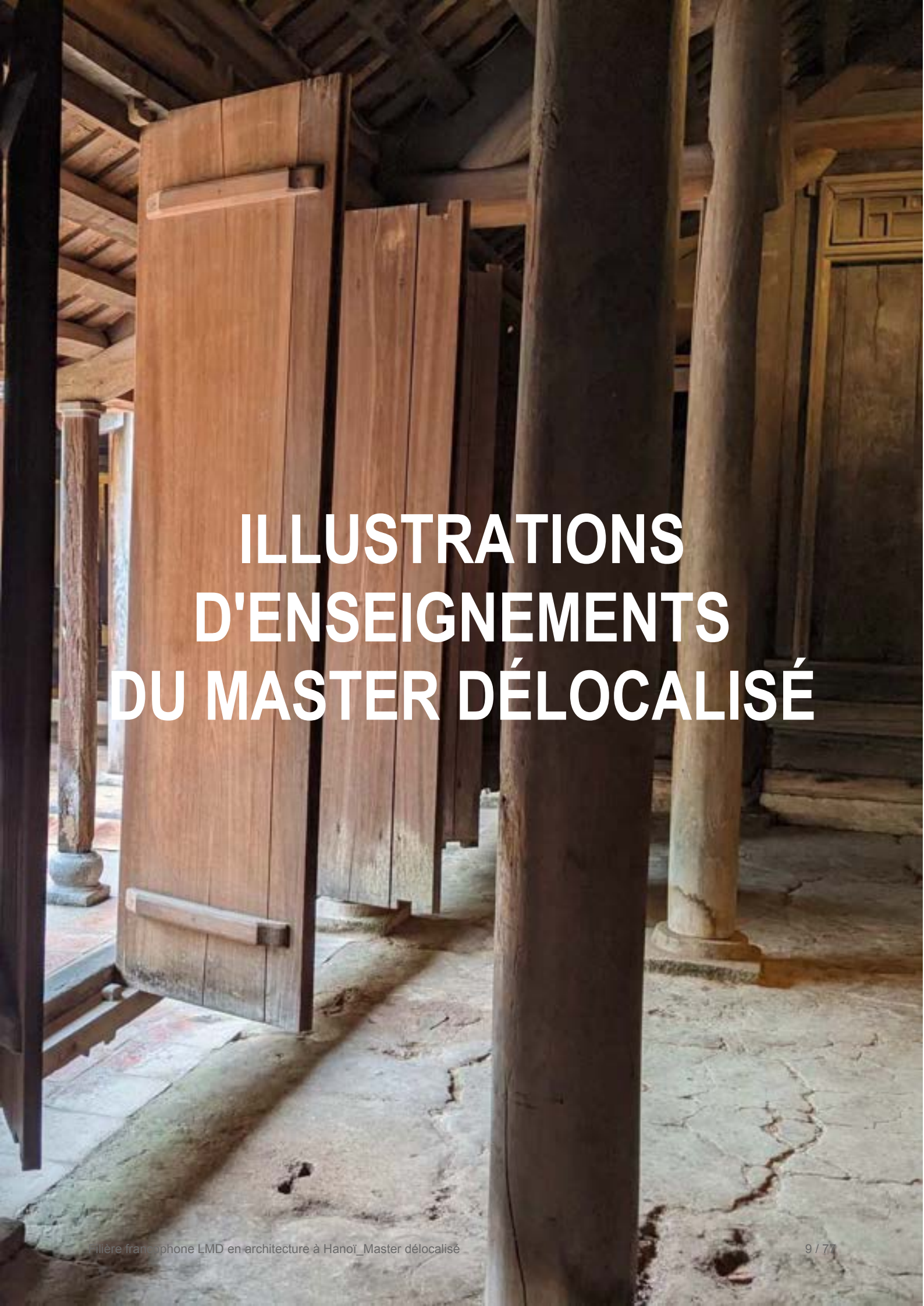
Ngôn ngữ: đào tạo hoàn toàn bằng tiếng Pháp.

Contenu de la formation : il s'agit d'une transposition de l'offre pédagogique du master de l'Ensa de Toulouse adaptée au contexte de Hanoi, déclinée en 12 Unités d'Enseignement, avec la délivrance de 120 crédits (ECTS).

Nội dung đào tạo: được chuyển đổi và điều chỉnh từ chương trình đào tạo thạc sĩ của trường ENSA Toulouse cho phù hợp với điều kiện giảng dạy tại Hà Nội, được chia thành 12 học phần với 120 tín chỉ (ECTS).

Diplôme délivré : Diplôme d'Etat d'architecte (Architecte DE), délivré par l'Ensa de Toulouse, conférant le grade de master contrôlé par l'Etat français, équivalent à l'ensemble des masters d'architecture habilités dans l'Union européenne.

Bằng cấp: Bằng Kiến trúc sư cấp Nhà nước do trường ENSA Toulouse cấp, tương ứng với bậc Thạc sĩ do Nhà nước Pháp quản lý, có giá trị tương đương với tất cả các bằng thạc sĩ ngành kiến trúc được cấp ở Liên minh Châu Âu.

The background image is a photograph of a traditional wooden building interior. It features large, dark wooden pillars supporting a ceiling with exposed wooden beams. Several large, light-colored wooden sliding doors are visible, some partially open, revealing a glimpse of the outside. The floor is made of stone or concrete, showing signs of wear and cracking. The overall atmosphere is one of historical architecture.

ILLUSTRATIONS D'ENSEIGNEMENTS DU MASTER DÉLOCALISÉ

S71

Un équipement communautaire.

Atelier de projet architectural dans les conditions environnementales et urbaines de la ville d'Hanoï ou ses environs.

Enseignants responsables:

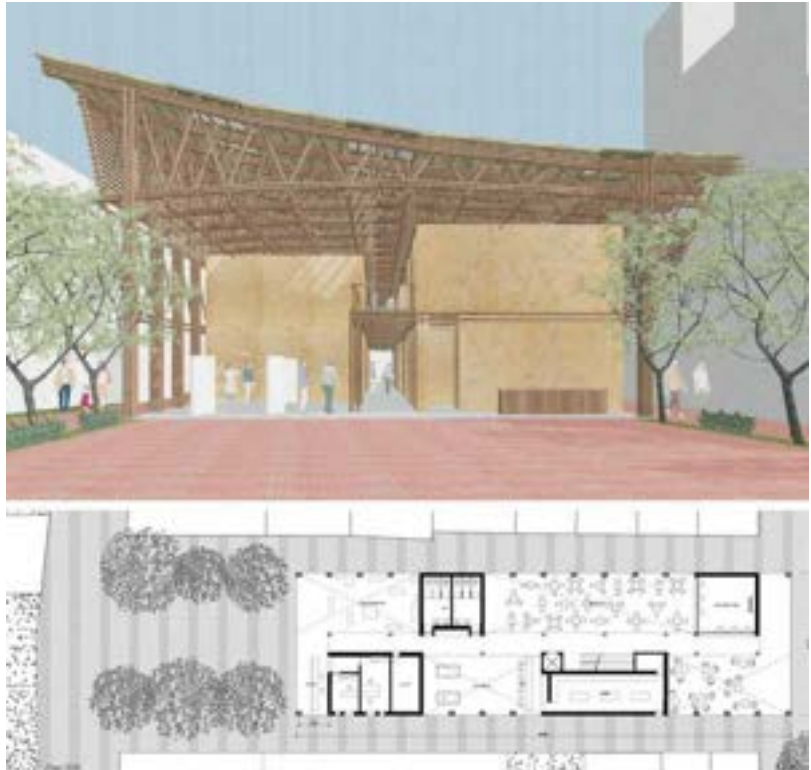
NGUYEN Manh Tuan (HAU)

Douchan PALACIOS (Ensa de Toulouse)

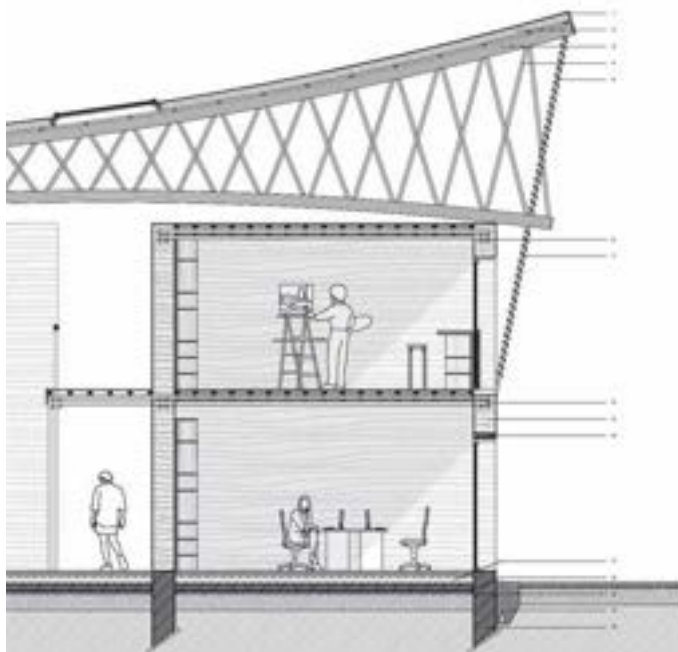
Dans le contexte actuel de mutation rapide de nos paysages urbains et ruraux, d'évolution de nos pratiques sociales et de l'espace public et de recherche de réponses durables face au défis de la transition écologique, la conception d'un petit équipement public permet d'initier des travaux qui mobilisent et rassemblent ces enjeux autour du projet architectural.

Les composantes du travail demandé aux étudiants :

- travailler sur un projet situé et ouvert sur la ville, au cœur d'un tissu urbain qui contient les traces de l'héritage rural et simultanément les manifestations fortes de sa transformation urbaine.
- concevoir et explorer un espace architectural (polyvalent, type halle de marché) qui associe une réflexion sur la structure et la lumière, en lien avec l'utilisation d'un matériau local et biosourcé, ainsi que la maîtrise des ambiances et du confort par le biais de stratégies passives.



< Travaux de Anouck CORTIAL et PHAM Vũ Minh Châu
«Une place couverte»



- de s'appuyer sur la connaissance des cultures constructives et des potentiels du matériau bambou et de la terre pour élaborer des modes constructifs et déployer une structure en lien avec la conception de l'espace architectural.

L'objectif de l'atelier est de traverser les échelles du projet (paysagères, urbaines, architecturales et constructives) et de les associer en un tout cohérent. Le fonctionnement de l'atelier visera à tirer bénéfice des différentes origines culturelles des étudiants qui le composent. Le travail en binômes s'efforcera de stimuler la mise en commun des connaissances et l'échange des idées sur le projet et sur le monde.

L'atelier de projet mènera de front deux exercices :

- une fabrique de la connaissance sur le lieu de projet, les notions de confort spécifiques à Hanoï et le(s) matériau(x) choisi(s) dans le cadre de l'atelier.
- un travail de conception d'un projet d'équipement mobilisant cette connaissance. Cet exercice sera initié dès le début de semestre de façon à ce que le travail de projet stimule la fabrication de connaissance.

S72 & S82

Séminaire « Fabrique architecturale et urbaine ».
La fabrique architecturale, urbaine et paysagère à l'épreuve des transitions (temps, rythmes, usages).

Enseignants responsables:

NGUYỄN Thái Huyền (HAU) ,
Luc GWIAZDZINSKI (ENSA de Toulouse) .

Le séminaire qui croise architecture, urbanisme et paysage est un moment particulier de formation à la recherche-action, à l'épreuve du réel, des terrains, des milieux et des modes de vie contemporains. L'approche est interculturelle, avec des équipes mixtes d'enseignants-chercheurs et d'étudiants. La démarche immersive, in vivo et in situ permet aux étudiants de multiplier les contacts avec le milieu, de découvrir les situations, les modes de vie des habitants et les dynamiques des acteurs qui participent à la fabrique de la ville. Elle aboutit à la production d'un document de recherche collectif (sur la nuit urbaine cette année) et d'un mémoire individuel lié aux enjeux contemporains choisis par l'étudiant. Le séminaire insiste sur certaines notions associées à l'approche de la ville et des territoires malléables et réversibles, loin d'une métaphysique du stable : temporalités, vivant, milieu, nature, espace public, modes de vie, usages, rythmes, mobilité, recyclage, transition, adaptation, interculturelité...

Traversée nocturne de Hanoï et restitutions >



< Visite de l'institut de conservation du patrimoine avec les étudiants du séminaire.
< Visite des jardins familiaux au bord du fleuve .
< Visite de l'institut de conservation du patrimoine avec les étudiants du séminaire.

Il s'agit pour l'étudiant de se former à la recherche-action dans un milieu interculturel, en lien avec les projets et les ateliers du master. Le séminaire permet d'approfondir la culture et les connaissances sur l'architecture, la ville et les territoires dans une approche multiscalaire et réflexive. Il vise le développement d'une approche critique de la fabrique urbaine et architecturale et des enjeux actuels pour permettre aux futurs praticiens, enseignants et chercheurs de s'adapter dans un contexte d'incertitude.

Le premier semestre est orienté sur l'apprentissage de la recherche, des apports méthodologiques et la mise en place d'une problématique.

Le second semestre est consacré à des apports thématiques sur les sujets choisis par l'étudiant et le suivi collectif et individuel du mémoire de recherche qui fera l'objet d'une première présentation intermédiaire en décembre avant une soutenance finale fin mai. Les séances thématiques sont entrecoupées d'immersions sur les terrains de recherche.



S81

Habitat collectif et tissu urbain.

Atelier de projet architectural dans les conditions environnementales et urbaines de la ville d'Hanoï ou ses environs.

Enseignants responsables:

NGUYEN Hoài Nam (HAU)

Jean-François MARTI (Ensa de Toulouse)



La question de l'habitat dans les villes à forte croissance d'Asie du sud-est : le projet vise à agir sur la réalité des mutations urbaines, sur les conditions de vie en lien avec l'environnement, le climat, les paysages, la densité bâtie, l'économie, les ressources locales, et la culture, en s'affirmant comme stratégie relevant d'une intention critique. A l'heure où le logement peut être considéré comme un produit, il est important de le remettre dans la perspective d'un espace de bien-être pour ses habitants et de le caractériser comme une fabrique responsable du patrimoine futur. L'objectif de l'atelier tendra vers une définition constructive de l'architecture et une étude reliant l'échelle urbaine à l'échelle du détail constructif et de la matérialité.



< Travaux de Lucie HAUQUIN et Cameron STRACHAN
«La lisière»

Atelier de projet pour un programme d'environ 30 logements dans la ville d'Hanoï qui concentre simultanément une approche élargie du programme de logements et une approche ciblée et individuelle de l'unité d'habitation.

Le site choisi sera révélateur des enjeux et problématiques auxquelles est confrontée la ville d'Hanoï aujourd'hui (transformation et densification des quartiers et KTT, et développement urbain en périphérie), de manière à permettre une approche large et prospective en matière de formes d'habitat (logements neufs ou réhabilitation-restructuration, densités verticales ou horizontales, morphologies mixtes) et de leurs facultés à initier des lieux d'urbanité :

- Il sera fait état des stratégies de protection solaire et qualité lumineuse, de protection aux pluies tropicales, de ventilation naturelle des habitats extérieurs et intérieurs, de végétalisation, mais aussi d'apports solaires (mois de janvier-février).

- Il sera fait état d'un inventaire et d'une stratégie de recours aux ressources locales de matériaux de construction bio-sourcés ainsi que leurs filières de transformations et de définition typologique en rapport à leur matérialité et définition constructive. L'ensemble de ces questionnements sera évalué pour établir des propositions satisfaisantes composant entre habitudes culturelles ancestrales, usages et besoins contemporains et urgence environnementale.



The background image shows a traditional wooden house with a thick thatched roof. A wooden balcony with a railing runs across the middle of the house. The scene is partially framed by dark, leafy tree branches at the top. The foreground is a green lawn.

OFFRE PÉDAGOGIQUE DU MASTER DÉLOCALISÉ



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT, HEURES, ECTS

(système européen
de transfert et d'accumulation
de crédits)

SEMESTRE 7

- > 30 ECTS
- > Total encadrement : 300 heures
- > Travail personnel : 350 heures

S71 Conception - 16 ECTS

Atelier : 168 créneaux de 50' = 140 heures
CM : 24 créneaux de 50' = 20 heures
Total encadrement : 160 heures
Travail personnel : 187 heures

S72 Séminaire - 12 ECTS

Atelier : 96 créneaux de 50' = 80 heures
CM : 48 créneaux de 50' = 40 heures
Total encadrement : 120 heures
Travail personnel : 140 heures

S73 Langues vivantes étrangères - 2 ECTS

Atelier : 22 créneaux de 50' = 18 heures
Test de niveau en LVE = 2 heures
Total encadrement : 20 heures
Travail personnel : 23 heures

SEMESTRE 8

- > 30 ECTS
- > Total encadrement : 300 heures
- > Travail personnel : 350 heures

S81 Conception - 16 ECTS

Atelier : 168 créneaux de 50' = 140 heures
CM : 24 créneaux de 50' = 20 heures
Total encadrement : 160 heures
Travail personnel : 187 heures

S82 Séminaire - 12 ECTS

Atelier : 96 créneaux de 50' = 80 heures
CM : 48 créneaux de 50' = 40 heures
Total encadrement : 120 heures
Travail personnel : 140 heures

S83 Langues vivantes étrangères - 2 ECTS

Atelier : 22 créneaux de 50' = 18 heures
Test de niveau en LVE = 2 heures
Total encadrement : 20 heures
Travail personnel : 23 heures

SEMESTRE 9

- > 30 ECTS
- > Total encadrement : 300 heures
- > Travail personnel : 350 heures

S91 Conception - 16 ECTS

Atelier : 168 créneaux de 50' = 140 heures
CM : 24 créneaux de 50' = 20 heures
Total encadrement : 160 heures
Travail personnel : 187 heures

S92 Insertion professionnelle - 7 ECTS

Atelier : 48 créneaux de 50' = 40 heures
CM : 36 créneaux de 50' = 30 heures
Total encadrement : 70 heures
Travail personnel : 82 heures

S93 Perfectionnement - 7 ECTS

Atelier : 48 créneaux de 50' = 40 heures
CM : 36 créneaux de 50' = 30 heures
Total encadrement : 70 heures
Travail personnel : 82 heures

SEMESTRE 10

- > 30 ECTS
- > Total encadrement : 300 heures
- > Travail personnel : 350 heures

S101 Conception - 15 ECTS

Atelier : 120 créneaux de 50' = 100 heures
CM : 24 créneaux de 50' = 20 heures
Total encadrement : 120 heures
Travail personnel : 160 heures

S102 Stage & Test LVE - 13 ECTS

Stage de 2 mois (ou équiv.) encadré à 50 % = 152 heures
Validation administrative du test en LVE = 0 heures
Total encadrement : 152 heures
Travail personnel : 150 heures

S103 Projets de fin d'études - 2 ECTS

Atelier : 34 créneaux de 50' = 28 heures
Total encadrement : 28 heures
Travail personnel : 40 heures



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT S71 CONCEPTION

Cycle	2ème cycle - Master.
Semestre	1er semestre de Master - S7.
Intitulé des UE	S71 Conception.
Intitulé de l'enseignement	Atelier de projet architectural dans les conditions environnementales et urbaines de la ville d'Hanoï ou ses environs.
Responsables semestre	NGUYỄN Mạnh Tuấn + Douchan PALACIOS.
Enseignants	NGUYỄN Mạnh Tuấn (HAU) coordinateur – 148h NGUYỄN Hoài Nam (HAU) – 72h Douchan PALACIOS (Ensa de Toulouse) - 57h ĐOÀN Thanh Hà – 16h (CM sur des logiques constructives)

Objectifs pédagogiques

Dans le contexte actuel de mutation rapide de nos paysages urbains et ruraux, d'évolution de nos pratiques sociales et de l'espace public et de recherche de réponses durables face au défis de la transition écologique; la conception d'un petit équipement public permet d'initier une recherche qui mobilise et rassemble ces enjeux autour du projet architectural. Il s'agira de :

- travailler sur un projet « situé » et ouvert sur la ville, au cœur d'un tissu urbain qui contient les traces de l'héritage rural et simultanément les manifestations fortes de sa transformation urbaine.
- concevoir et d'explorer un espace architectural (polyvalent, type halle de marché) qui associe une réflexion sur la structure et la lumière, en lien avec l'utilisation d'un matériau local et biosourcé, ainsi que la maîtrise des ambiances et du confort par le biais de stratégies passives.
- s'appuyer sur la connaissance des cultures constructives et des potentiels du matériau bambou et de la terre pour élaborer des modes constructifs et déployer une structure en lien avec la conception de l'espace architectural.

L'objectif de l'atelier est de traverser les échelles du projet (paysage, urbaine, architecturale et constructive) et de les associer en un tout cohérent au cœur du projet architectural.

Le fonctionnement de l'atelier visera à tirer tout le bénéfice des différentes origines culturelles des étudiant qui le composent. Le travail en binôme s'efforcera de stimuler la mise en commun des connaissances et l'échange des idées sur le projet et sur le monde.

Interculturalité : les étudiants travailleront de façon privilégiée en binôme franco-vietnamien. Il est attendu une construction commune de la réflexion autour du projet où chacun apporte la connaissance issue de sa propre culture et la confronte à celle de l'autre. Les étudiants vietnamiens seront donc amenés à contribuer grandement à cette réflexion en tant que détenteurs d'un savoir précieux sur les dynamiques urbaines de la ville d'Hanoï, les ressources locales, le climat, les cultures de l'habité, etc. Les étudiants français contribueront, avec leurs bagages culturels spécifiques, à questionner les postulats et réflexions partagés en vue de construire une pensée commune au cœur du projet.

Contenu de l'enseignement

L'atelier de projet mènera de front deux exercices :

- 1. Une fabrique de la connaissance sur le lieu de projet, les notions de confort spécifiques à Hanoï et le matériau choisi dans le cadre de l'atelier.
- 2. Un travail de conception d'un projet d'équipement mobilisant cette connaissance. Cet exercice sera initié dès le début de semestre de façon à ce que le travail de projet stimule la fabrication de connaissance.

1a • Le site choisi sera révélateur des enjeux et problématiques auxquelles est confrontée la ville d'Hanoï aujourd'hui (transformation et densification des villages, et développement urbain en périphérie). Afin de travailler sur la capacité de l'architecture à s'installer dans des formes transitoires des dynamiques urbaines, il sera préféré un site présentant des traces d'un patrimoine rural (plan d'eau, rizières, noyaux villageois...) plutôt qu'un site ayant fait table rase de cet héritage.

1b • Le travail sur le confort reviendra sur les paramètres spécifiques à Hanoï (température, humidité, vitesse... et sans exclure les confort sonores, olfactifs, visuels...) ; de façon à permettre à l'étudiant de comprendre les objectifs à atteindre et de se familiariser avec les moyens pour y parvenir. Dans le contexte climatique actuel, on privilégiera les solutions passives qui minimisent le recours à l'air conditionné. Ce travail s'appuiera sur des apports théoriques, la reconnaissance des dispositifs issus du patrimoine architectural local et l'étude de cas issus d'un corpus d'œuvre situées en milieu tropical.

1c • L'étude du matériau vise à doter l'étudiant d'une certaine autonomie dans la manipulation de ses propriétés structurelles au cœur du projet. La connaissance requise s'appuiera sur des apports théoriques, des visites (chantier, réalisation, filière de transformation), des manipulations (échelle 1 et maquette réduite) et des études de bâtiments remarquables. On essaiera de déployer l'utilisation du matériau au maximum de ses potentiels en questionnant sa pertinence pour les fondations, la structure, la charpente, la couverture, l'enveloppe, les revêtements...

2a • Le travail de projet débutera par la reconnaissance d'un lieu, de son identité, de son fonctionnement et du questionnement sur sa transformation à venir dans le cadre de l'exercice de projet. L'analyse du site sera réalisée dans l'unique perspective de poser des questions de projet et de permettre à l'étudiant de construire une posture claire.

2b • L'exercice de projet attendu est d'associer un matériau et une (ou des) ambition(s) de projet (pensée de projet) et de ce fait, d'articuler les échelles urbaines, spatiales et constructives dans la production de la forme architecturale. Le programme pourra être celui d'un équipement polyvalent qui intègre une fonction de marché et qui puisse accueillir d'autres activités. Il s'agira alors de travailler sur la relation de cet équipement à l'espace public et au paysage, sur les questions de franchissement et de couverture et sur la création de conditions de confort qui excluent d'emblée la problématique du confort d'hiver propre aux espaces clos.

Le travail sur l'acquisition et la consolidation des savoir-faire sur la représentation aux diverses échelles se fera tout au long du semestre dans le cadre des différents exercices proposés.

Contrôle des connaissances : en continu, par un affichage intermédiaire et un affichage final.

Heures-organisation

S71 Conception - 16 ECTS

Atelier : 168 créneaux de 50' = 140 heures

CM : 24 créneaux de 50' = 20 heures

Total encadrement : 160 heures

Travail personnel : 187 heures

Les apports théoriques en CM seront consacrés à la compréhension des dispositifs architecturaux de l'architecture passive tropicale, à la culture constructive propre au matériau bambou. Les séances de TD de 8h seront conçues de façon à intensifier la vie d'atelier et les réflexions communes. Elles alterneront des exercices courts et des revues collectives autour de travaux de manipulation et d'échange (exposé de restitution) réalisés en binôme.

L'objectif de la première partie du semestre est de stimuler une acquisition collective des connaissances où chaque étudiant contribue à son échelle à la fabrication d'une « boîte à outils » nécessaire à l'exercice du projet. La seconde partie sera plus largement dédiée au travail sur la conception architecturale. Idéalement, la mission de l'enseignant français sera située de façon à articuler les deux parties du semestre.

- la première séance (4h00) permettra d'exposer les objectifs pédagogiques, les modalités de travail et à former les premiers binômes franco-vietnamiens autour des travaux d'analyse. S'en suivra une visite du site de projet.
- les séances suivantes consisteront à une entrée en matière sur le matériau bambou et la terre : visite de projets remarquables, visite d'une usine/filière de transformation, apports théoriques sur le matériau, participation à des workshops. Le travail sur les maquettes permettra aux étudiants de se familiariser avec la manipulation de la matière et d'acquérir les compétences nécessaires à la fabrication de maquettes d'étude pour les exercices suivants.
- le travail d'analyse de projets remarquables réalisé en binômes abordera la thématique du confort en zone tropicale et/ou celle de la construction en bambou au sein d'un corpus d'œuvre proposé par les enseignants, mêlant cultures constructives en terre/bambou et architectures tropicales. Les échelles de restitution attendues sont du 1/100° au 1/5°.
- les maquettes d'étude du projet (1/50°) et des points singuliers de sa structure (1/10°) permettront d'étayer cette restitution de l'analyse. La qualité de la représentation du travail d'analyse (documents graphiques et maquettes) constitueront pour les étudiants des repères quant au niveau d'exigence attendu pour la production du projet architectural.
- les séances suivantes porteront sur l'étude du site selon une modalité de travail collectif, de recueil d'informations et de leur analyse, et de constitution d'une maquette de site collective.
- Intensif (novembre) : il serait souhaitable de mettre en place une période intensive (1 à 2 semaines) au cours de laquelle seront organisées : les restitutions des travaux d'analyse, des visites de projets remarquables locaux, les restitutions des premiers travaux de projet (premières pistes), et des séances de travail autour des projets de chaque binôme. Il en résulte que sur un format de mission de deux semaines comprenant au moins 10 jours d'enseignement, le workshop et l'intensif représentent 70 à 80 % du temps d'enseignement de la mission. Pédagogiquement cela permet à l'enseignant français de bien faire connaissance et de nouer des liens avec les étudiants et l'équipe enseignante vietnamienne.
- les séances suivantes seront consacrées à la définition de l'objet architectural. Il sera prévu au cours du semestre une séance d'affichage intermédiaire et une séance d'affichage final.

Bibliographie

HANOI :

- Hanoi, Portrait de Ville par JF Descoter et J Klouche. Institut Français d'Architecture, 1997
- Hà Nội, future Métropole, Rupture de l'intégration urbaine des village, édition Sylvie Fanchette, 2015
- Patrimoine architectural, urbain, aménagement et tourisme : ville Hôï An – Việt Nam, Thi Bao Chau Huynh, 2012
- La rivière Tô Lịch dans le paysage de Hanoi : étude de cas : le village Hà Yên Quyết (Côt) & le village Định Công Hà Xuan Son Do, 2018

MUTATIONS URBAINES :

- Made in Tokyo, Atelier BowWow, 2011
- La ville - art et architecture en Europe 1870-1993, Alain Guilheux, Centre Pompidou - 1994
- Projet urbain, David Mangin, Phillipe Panerai - 1999
- Urbanisme, utopies et réalités, Françoise Choay - 1979
- Mutations ; Rem Koolhaas et Stephano Boeri - 2001
- L'architecture et la ville, mélanges offerts à Bernard Huet, Collectif- 2000
- La ville qui vient, Marcel Henaff - 2008

ARCHITECTURES ASIATIQUES TROPICALES

- Geoffray Bawa : The Complete Work par David Bobson, 2002
- Palinda Kannangara 2005-2002, El Croquis n°212
- Studio Mumbai 2012 -2019: El Croquis n°200
- Laurie Baker, life, works and writings, Gautam Bhatia, 2000
- La maison du Peon de Le Corbusier à CHANDIGARH 1951-1952, étude des éléments de conception en climat tropical et humide. Mohamed Lamine Bondyr DA, sous la direction de Frédéric BONNEAUD LRA -ENSA Toulouse
- Sustainable Design I + II , MH. Contal + J. Revedin - 2011
- Construire ailleurs / Building eslewhere, Tyin + Herringer - 2010
- Architecture without architect, Bernard Rudofsky - 1965

ARCHITECTURES DE BAMBOU

- Bambou et architecture, Mai Nguyen Nha An, 2010 (GRECO – LRA EnSA Toulouse)
- Architecture en fibres végétales d'aujourd'hui, Dominique Gauzin Müller, Museo Edition, 2018
- Traditional Wisdom, Bamboo and cane Crafts of Northeast India, National Institute of Design, 2004
- Vo Trong Nghia, Arquitectura Viva n°216, 2019
- Bamboo Architecture, Vo Trong Nghia
- Shigeru Ban, Matilda McQuaid, 2006
- Anna HERRINGER, Arquitectura Viva 061, 2014
- Simon VELEZ Architecte, La maîtrise du Bambou, Pierre Frey, 2013
- Marcelo VILLEGAS : Bambusa Guadua / Tropical Bamboo, 2005

Précisions sur le travail d'analyse

Le travail d'analyse est un travail d'enquête qui a pour vocation de construire des connaissances sur le matériau et l'architecture tropicale, qui puissent servir à l'ensemble de l'atelier dans le cadre de la conception des projets d'architecture. Il est donc indissociable d'un effort de restitution et de partage. On privilégiera donc un travail de démonstration critique des dispositifs architecturaux et techniques déployés dans les projets étudiés, plutôt qu'une description trop narrative des projets.

Modalités de travail : en groupe franco-vietnamien de 2 à 4 étudiants

Livrables :

- Plan masse 1/2000° à 1/500°
- Plan niveaux 1/100°
- 2 coupes significatives 1/100°
- 1 coupe verticale de la façade 1/20°
- Détails constructifs (assemblages, pied de structure) 1/5° + maquette
- Diagrammes des stratégies de confort (protection solaires, ventilation naturelle, choix des matériaux et mise en œuvre, toiture, végétation...)
- Maquette d'une travée type 1/20° (portique ou parois)

Corpus architecture tropicale :

- Palinda Kannangara : Studio Dwelling at Rajagiriya
- Jean Prouvé : à voir
- Laurie Baker : Centre for Development Studies of Thiruvananthapuram
- Geoffrey Bawa : à voir
- Palinda Kannangara : Holiday Home in Himaduwa
- Studio Mumbai : à voir

Corpus archi bambou :

- VO TRONG NGHIA : Coupole
- Simon VELEZ : contemplation bamboo pavilion
- Ana Herringer : Meti School
- Shigeru Ban : cathédrale (lumière)
- Saif Ul Haque Sthapati, Centre éducatif Arcadia, Bangladesh (flotter)
- Pont , Sumatra (franchir)

Déroulé :

1. Constitution d'un fond documentaire
2. Mise au propre des dessins originaux au 1/100°
3. Mise au propre des dessins originaux au 1/20°
4. Réalisation d'une maquette expérimentale
5. Production de diagrammes d'analyse
6. Préparation du rendu
7. Exposé



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

S72 & S82 SÉMINAIRE

Cycle	2ème cycle - Master.
Semestre	1er et 2ème semestres de Master - S7 et S8.
Intitulé des UE	S72 et S82 Séminaire.
Intitulé de l'enseignement	La fabrique architecturale, urbaine et paysagère à l'épreuve des transitions : temps, rythmes, usages.
Responsables semestre	Luc GWIAZDZINSKI + NGUYỄN Thái Huyền.
Enseignants	NGUYỄN Thái Huyền (HAU) – XX h NGUYỄN Tiến Tâm (HAU) – XX h Luc GWIAZDZINSKI (Ensa de Toulouse) - 80 h TRẦN Minh Tùng (UGC Hanoi) – XX h XXXXX XXX Dũng - XX h

Objectifs pédagogiques

Il s'agit pour l'étudiant de se former à la recherche-action dans un contexte interculturel, en lien avec les projets et les ateliers du master. Le séminaire permet d'approfondir la culture et les connaissances sur l'architecture, la ville et les territoires dans une approche multiscalaire critique et réflexive. Il vise le développement d'une approche critique de la fabrique urbaine et architecturale et des enjeux actuels pour permettre aux futurs praticiens, enseignants et chercheurs de s'adapter dans un contexte d'incertitude.

Contenu de l'enseignement

Le séminaire qui croise architecture et paysage est un moment particulier de formation à la recherche-action, à l'épreuve du réel, des terrains, des milieux et des modes de vie contemporains. L'approche est interculturelle, avec des équipes mixtes d'enseignants-chercheurs et d'étudiants. La démarche immersive, in vivo et in situ permet aux étudiants de multiplier les contacts avec le milieu, de découvrir les situations, les modes de vie des habitants et les dynamiques des acteurs qui participent à la fabrique de la ville. Elle aboutit à la production d'un document de recherche collectif (sur la nuit urbaine cette année) et d'un mémoire individuel lié aux enjeux contemporains choisi par l'étudiant.

Contrôle des connaissances : soutenance par chaque étudiant d'un questionnaire étayé à partir d'une bibliographie commentée et d'une revue de connaissances sur le sujet.

Heures-organisation

S72 Séminaire - 12 ECTS

Atelier : 96 créneaux de 50' = 80 heures
CM : 48 créneaux de 50' = 40 heures
Total encadrement : 120 heures
Travail personnel : 140 heures

S82 Séminaire - 12 ECTS

Atelier : 96 créneaux de 50' = 80 heures
CM : 48 créneaux de 50' = 40 heures
Total encadrement : 120 heures
Travail personnel : 140 heures

Semestre 1 : 20 séances de 4 heures d'atelier + 20 cours magistraux de 2 heures.

Séance 1

Présentation de l'équipe, des étudiants, du séminaire, des attentes et exigences (NGUYỄN Thái Huyền, NGUYỄN Tiến Tâm, XXXXX XXX Dũng)
+ CM1 Paysage de l'eau à Hanoï (NGUYỄN Tiến Tâm).

Séance 2

Mise en place d'une problématique de mémoire (Luc GWIAZDZINSKI en visio, NGUYỄN Thái Huyền, NGUYỄN Tiến Tâm).
+ CM2 Approche spatio-temporelle, appropriations et espaces publics, métropolisations et territoires (Luc GWIAZDZINSKI en visio).

Séance 3

Documentation et Bibliographie (NGUYỄN Tiến Tâm).

Séance 4

Discussion sur les envies de sujets à explorer par les étudiants.
L'approche participative pluridisciplinaire architecture-paysage et recherche action sur les enjeux contemporains (NGUYỄN Tiến Tâm).

Séance 5

La typologie d'habitat(ion)s hanoien(ne)s: HABITAT et HABITATION pour HABITER à HANOI (TRẦN Minh Tùng). Retour sur les questions de recherches (NGUYỄN Tiến Tâm).

(début de la mission de Luc GWIAZDZINSKI à Hanoï)

Double séance 6 et 7

Etude sur le réseau de Đồng nát à Hanoi: contexte, méthodologie, enjeux. (NGUYỄN Thái Huyền)
Collecte de données spatiales (NGUYỄN Tiến Tâm)
Méthodologie de recherche, construction du sablier (Luc GWIAZDZINSKI, NGUYỄN Tiến Tâm)

Double séance 8 et 9

Retour sur les problématiques et sujets des étudiants
Préparation pour la Balade nocturne (trajet, questionnaire)
(Luc GWIAZDZINSKI, NGUYỄN Tiến Tâm)

Séance nocturne 10

Exploration nocturne (Luc GWIAZDZINSKI, Tâm, Huyền)

Double séance 11 et 12

Matin: Suivi individuel des problématiques et propositions collectives (Luc, Dung, Tam)
Après-midi: Visite l'Institut de Conservation des Reliques (Luc GWIAZDZINSKI, Huyền, Kiên, NGUYỄN Tiến Tâm)

Double séance 13 et 14)

Retour texte, les problématiques et la nuit
(Luc GWIAZDZINSKI, Huyền, Tâm, XXXXX XXX Dũng)

(Fin de la mission de Luc GWIAZDZINSKI à Hanoï)

Séance 15

Retour sur les problématiques et sujets des étudiants
(NGUYỄN Tiến Tâm, Douchan PALACIOS)

Séance 16

Rendu intermédiaire du mémoire et présentation orale
(Luc GWIAZDZINSKI, NGUYỄN Tiến Tâm, XXXXX XXX Dũng, Tùng, Douchan PALACIOS)

Séance 17

Développement urbain durable dans la ville vietnamienne, la transformation des marchés en centres commerciaux (XXXXX XXX Dũng)

Séance 18

Gestion étatique du patrimoine culturel au Vietnam, des orientations et approches en matière de conservation du patrimoine (LÊ Ngọc Kiên)

Séance 19

La gestion des déchets recyclables et déchets informels.
Méthodologie enquête, cartographie, fiche de lecture (NGUYỄN Thái Huyền).

Séance 20

Soutenance intermédiaire mémoires
Présentation de 10 minutes par étudiant avec une présentation de la problématique, un sablier construit, un état de l'art, une bibliographie commentée (fiche de lecture), 1ère écriture (environ 20 pages comprenant le plan, la problématique, la bibliographie) avec diaporama projeté (Luc GWIAZDZINSKI, NGUYỄN Tiến Tâm, NGUYỄN Thái Huyền).

Semestre 2 : 20 séances de 4 heures d'atelier + 20 cours magistraux de 2 heures.

Le second semestre sera articulé sur des Jours en alternance chaque mardi :

- Une dizaine de Jours d'apports thématiques et conférences sur les sujets travaillés par les étudiants avec un cycle de conférences co-construit avec eux ;
- Plusieurs visites de terrain
- Un suivi individuel de mémoires avec les directeurs choisis.

Les étudiants sont invités à suivre deux séminaires en ligne :

- Le mardi de 12h00 à 14h00 (heure française). Séminaire Nouvelles proximités
- Le mercredi de 12h00 à 14h00 (heure française). Séminaire Rythmologies

Séance 1

Point sur la méthodologie (Huyen)
Séance visio le mercredi 24 janvier (Huyen, Tam)

Séance 2

Point sur la méthodologie et la lecture (Huyen, Tam)

Séance 3

Point sur l'avancement individuel (Huyen, Tam, François Fleury)

CM1 : connaissance générale des villes du Vietnam, jeu d'acteurs - Huyên

Séance 4

Suivi individuel (Huyen, Tam)

Mardi, 27 février 2024

2 nouvelles fiches de lectures à déposer

CM 2 : Intervention François Fleury (Tam)

CM 3 : Commerce et ville: Commerce du compartiment (maison-tube) et commerce de rue à Hanoi (Dung, Tam)

Séance 9

Suivi individuel (Dung, Tam)

Séance 10

Visite du Palais de l'Urbanisme, échanges sur les schémas directeurs de la ville (Emmanuel Cerise, Huyen)

CM 4 : Intervention Toàn - connaissances sur les nouvelles zones urbaines KĐTM, CCCC,... (confirmé)

Séance 11

Suivi individuel (Tam, Kien)

CM5 : Séminaire Proximité à 18h, intervention de Huyèn: gestion des déchets à proximité

Séance 12

Suivi individuel (M. Tam, M. Kien, M. Dung, Mme Huyen - confirmé)

CM 6 : Intervention (M. Tung - confirmé)

CM 7 : Philippe Vidal (géographe, Professeur, Université du Havre Normandie): Rythmes et temporalités du numérique territorial

Séance 13

Suivi individuel (M. Tam, M. Dung, Mme Huyen - confirmé)

Séance 14

Suivi individuel (M. Luc, Mme. Huyen, M. Tam)

Séance 15

Suivi individuel (M. Tam, Mme Huyen)

CM 8 : Intervention (M. Philippe Le Failler - confirmé)

Séance 16

Suivi individuel (M. Tam, M. Kien, M. Dung, M. Tung, Mme Huyen - confirmé)

Séance 17

Suivi individuel (M. Tam, M. Tung, Mme Huyen - confirmé)

CM9 : Intervention (M. Frédéric Bonneaud - confirmé)

CM10 : Intervention (M. Bernard Davasse : Paysage, Temporalité... - pas encore confirmé)

Séance 18

Suivi individuel (M. Tam, M. Tung - confirmé)

Séance 19

Soutenance blanche

Mardi, 28 mai 2024

Date limite de dépôt du manuscrit

Séance 20

Soutenance mémoire

Bibliographie

- Auge M., 1992, Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Le Seuil.
- Burret A., 2015, Tiers lieux : et plus si affinités, FYP
- Dardot P., Laval C., 2015, Commun, Essai sur la révolution au XXIe siècle, La Découverte
- Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., 2001, Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique, Le Seuil
- Cholat F., Gwiazdzinski L., 2021, Territoires apprenants. Un processus d'apprentissage émergent à l'épreuve du réel, Elya
- Davis Mike, City of quartz Los Angeles capitale du futur, La découverte.
- Encore heureux (dir.), 2018, Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ? Paris, B42
- Goffman E., 1974, Les rites d'interaction, Editions de Minuit
- Gwiazdzinski L., 2003, La ville 24h/24, L'Aube
- Gwiazdzinski L., 2005, La nuit dernière frontière de la ville, L'Aube
- Illich I., 1973, La convivialité, Seuil
- Lallement M., 2015, L'ge du faire. Hacking, travail, anarchie, Seuil
- Latour B., 2017, Où atterrir ? La Découverte
- Oldenburg R., 1989, The Great Good Place, Paragon House
- Nguyen Thai Huyen (dir.), 2022, Déchets recyclables à Hanoï, espaces dynamiques dans la Ville, Editions Sciences et techniques.
- Nguyen Tiến Tâm, XXXX
- Perec G., 1974, Espèces d'espaces, Galilée
- Trần Minh Tùng, KĐTM...



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

S73 & S83 LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Cycle	2ème cycle - Master.
Semestre	1er et 2ème semestres de Master - S7 et S8.
Intitulé des UE	S73 et S83 Langues vivantes étrangères.
Intitulé de l'enseignement	Langues vivantes étrangères.
Responsables semestre	X + Y.
Enseignants	X – 1 h Y (HAU) – h

Objectifs pédagogiques

Texte

Contenu de l'enseignement

Texte

Contrôle des connaissances : texte

Heures-organisation

S73 Langues vivantes étrangères - 2 ECTS

Atelier : 22 créneaux de 50' = 18 heures
Test de niveau en LVE = 2 heures
Total encadrement : 20 heures
Travail personnel : 23 heures

S83 Langues vivantes étrangères - 2 ECTS

Atelier : 22 créneaux de 50' = 18 heures
Test de niveau en LVE = 2 heures
Total encadrement : 20 heures
Travail personnel : 23 heures

Texte

Bibliographie

- Réf

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT S81 CONCEPTION



Cycle	2ème cycle - Master.
Semestre	2ème semestre de Master - S8.
Intitulé des UE	S81 Conception.
Intitulé de l'enseignement	Atelier de projet architectural dans les conditions environnementales et urbaines de la ville d'Hanoï ou ses environs.
Responsables semestre	Jean-François MARTI & NGUYỄN Hoài Nam.
Enseignants	Jean-François MARTI (ENSA Toulouse), NGUYỄN Hoài Nam (HAU), NGUYỄN Mạnh Tuấn (HAU), TRẦN Minh Tùng (UGC Hanoï) pour les CM sur le logement.
Objectifs pédagogiques	

La transformation des métropoles et leur croissance rapide, la mutation des paysages et territoires, le changement des modes de vie (migration, familles recomposées, colocations, cohabitations...) et l'enjeu climatique et environnemental imposent d'élargir l'approche de la conception des logements en reconsidérant les modèles préétablis et en ouvrant le champ des expérimentations possibles, concernant les typologies du logement, les configurations des habitations collectives et le recours à une ressource locale et bio-sourcée dans la construction.

« ...Si Mies van der Rohe nous dit que « Dieu est dans le détail » ce n'est pas seulement pour insister sur la petite dimension, c'est que l'édifice en entier est toujours le détail de quelque chose. L'architecture est le fragment d'un lieu qui la dépasse, le projet se situe dans un permanent rapport d'équilibre qui va du détail au tout. Ainsi un bâtiment n'est jamais que le détail d'une ville... » Laurent Beaudoin

Il s'agira d'interroger le logement à travers l'ensemble de ces évolutions. Dans cette investigation des enjeux contemporains, qui porte sur la question de l'habitat dans les villes à forte croissance d'Asie du sud-est, le projet vise à agir sur la réalité des mutations urbaines, du changement et lien social, des conditions de vie environnementale, du climat, des paysages, de la densité bâtie, de l'économie, des ressources locales, de la culture, en s'affirmant comme stratégie relevant d'une intention critique. A l'heure où le logement peut être considéré comme un produit, il est important de le remettre dans la perspective d'un espace de bien être pour ses habitants et de le caractériser comme une fabrique responsable du patrimoine futur.

L'objectif de l'atelier tendra vers une définition constructive de l'architecture et une étude reliant l'échelle urbaine à l'échelle du détail constructif et de la matérialité.

Contenu de l'enseignement

Atelier de projet pour un programme d'environ 30 logements dans la ville d'Hanoï qui concentre simultanément une approche élargie du programme de logements et une approche ciblée et individuelle de l'unité d'habitation.

Le site choisi sera révélateur des enjeux et problématiques auxquelles est confrontée la ville d'Hanoï aujourd'hui (transformation et densification des quartiers et KTT, et développement urbain en périphérie), de manière à permettre une approche large et prospective en matière de formes d'habitat (logements neufs ou réhabilitation-restructuration, densités verticales ou horizontales, morphologies mixtes) et de leurs facultés à initier des lieux d'urbanité :

- il sera aussi fait état des stratégies de protection solaire et qualité lumineuse, de protection aux pluies tropicales, de ventilation naturelle des habitats extérieurs et intérieurs, de végétalisation, mais aussi d'apports solaires (mois de janvier-février).
- il sera fait état d'un inventaire et d'une stratégie de recours aux ressources locales de matériaux de construction bio-sourcés ainsi que leurs filières de transformations et de définition typologique en rapport à leur matérialité et définition constructive.

L'ensemble de ces questionnements sera évalué pour établir des propositions satisfaisantes composant entre habitudes culturelles ancestrales, usages et besoins contemporains et urgence environnementale.

Contrôle des connaissances : en continu, par un affichage intermédiaire et un affichage final.

Heures-organisation

S81 Conception - 16 ECTS

Atelier : 168 créneaux de 50' = 140 heures

CM : 24 créneaux de 50' = 20 heures

Total encadrement : 160 heures

Travail personnel : 187 heures

Les CM seront consacrés dans un premier temps à la notion d'habitat et de logement collectif dans un rapport spécifique à Hanoï et l'histoire récente.

TRẦN Minh Tùng (HAU) aura en charge les séances de CM sur le sujet de la production de logements à Hanoï, la fabrique des KTT, KDTM, logements vernaculaires, etc.

Les ateliers seront organisés selon deux modalités :

Modalité 1 - les ateliers du détail et de la typologie (travail collectif)

Ils seront organisés pendant environ six séances à raison d'une 1/2 journée toutes les deux semaines. Ils consistent à étudier une ou plusieurs références en lien avec un intérêt typologique ou constructif de façon à développer une culture en la matière et accumuler un savoir propre à alimenter la réflexion de l'atelier de conception. Il s'agit de mener une enquête sous forme d'une investigation constructive et d'étude de cas. Ces ateliers s'achèveront par un intensif et un jury organisés à l'occasion de la mission de l'enseignant français co-responsable du semestre (Jean-François Marti, Ensa Toulouse) et en présence des enseignants vietnamiens co-responsables du semestre : NGUYEN Hoài Nam (HAU) et NGUYEN Manh Tuấn (HAU). Des maquettes devront être réalisées pour présenter l'intérêt des bâtiments remarquables.

L'effectif de l'atelier est de 16 étudiants (3 étudiants vietnamiens et 11 étudiants français) qui seront répartis en 8 binômes. Chaque groupe étudiera au choix, soit une références typologique, soit une référence constructive.

Références typologiques :

1 - Space bloc Hanoï Kojima Kazuhiro (2003 – détruit) ;

2 - Cité Universitaire Le Corbusier 1925 + Projet Nexus Rem Koolhaas 1991 ;

- 3- Housing block Josep Lluís Mattéo 2000 ;
- 4- Unité(s) 40 logements modulables Sophie Delay architecte 2019 ;

Références constructives :

- 1- Maison 1101, 2013. H Arquitectes. El Croquis 203 , p. 60 ;
- 2- Maisons Jaoul 1955. Le Corbusier ;
- 3- Saat Rasta Houses 2016. Studio Mumbai. El Croquis 200, p. 172 ;
- 4- Cité manifeste Mulhouse 2005. Lacaton-Vassal. El Croquis 177-178, p. 94 ;

Modalité 2- les ateliers de conception (travail individuel)

La première séance d'atelier consiste à présenter le semestre, son organisation générale (deux modules ; atelier de conception et atelier du détail et de la typologie, le ou les workshop, le rythme (jury atelier du détail et typologie lors de la mission de JF Marti), ses participants enseignants, les modalités de fonctionnement (travail en groupe pour l'atelier du détail et typologie), travail individuel pour l'atelier de conception, les attendus pédagogiques mais aussi en terme de production (nombre et échelle des documents graphiques et des maquettes).

Ce sera aussi l'occasion d'un retour sur le site (qui à priori est le même que celui de S7-semester précédent : modalité de travail collectif de recueil d'informations et d'analyses et de constitution d'une maquette de site collective.

Travail de restitution d'un regard attentif, critique, situé et conscient sur le site :

- structure du lieu : plans, lignes, surfaces, directions et compréhension des plans intermédiaires successifs.
- recherche des horizons : par la topographie, la végétation, les présences particulières, les limites physiques.
- éléments : présence de l'eau, la terre, le ciel, la lumière.
- architecture, culture et histoire du lieu : La marque de l'homme, le paysage domestiqué, le site dans la ville.
- matières, textures et couleurs : repérage sur site et abords, repérage de détails.
- habiter le lieux : Accéder, cheminer, arpenter.

Il s'agira d'adapter le programme aux conditions locales : commerces à RdC ? Orientations, densité, hauteur, unité ou fragmentation, etc.

Les 2e et 3e séances consistent à définir à l'échelle finale du 1/50e un logement type 3 ou 4 pièces selon des critères choisis par chaque étudiant (travail individuel) et enseignant concourant « au plaisir d'habiter ». En parallèle et individuellement propositions d'implantation sur le site et programmation (nombre de logements, répartition typologique, collectif, semi collectif, vertical, horizontal, statut rdc, etc).

Les 4e, 5e et 6e séances seront consacrées à l'adaptation typologique, par le binôme étudiant, de leur logement idéal à un système constructif et matériel lié aux ressources locales et l'emploi de matériaux bio-sourcés. Ces dispositifs constructifs, désignés par les enseignants, pourront être mono-matériaux ou mixtes (par exemple bois, bambou, ou murs en pisé et bois, ou briques et bois etc.).

Cette étude permettra de créer une « boîte à outil » pour l'atelier qui sera restituée au cours d'un affichage lors de la 7e séance, le lundi 01 avril 2024 après-midi (la matinée sera consacrée à un retour sur site avec présentation en présence de Jean-François Marti) et permettra de faire un point à mi-semestre pour fixer les objectifs finaux de l'atelier S8.

Les séances suivantes aborderont l'assemblage et la déclinaison typologique.,

Au cours de ces séances seront aussi abordé l'étude de références et l'analyse de projets remarquables : Mené en parallèle du projet lors des premières séances d'atelier du semestre, ce travail consiste à approcher des projets d'habitat afin de les redessiner et produire une maquette, l'ensemble à l'échelle adaptée au projet. Issus de différentes périodes et situés dans des sites diversifiés, ces projets, au-delà d'offrir un simple modèle d'usage, ont pour objet de révéler, aux étudiants, une genèse et un processus de pensée, de l'idée à la réalisation.

Les principes typologiques, structurels et matériels, environnementaux etc. seront appréciés à l'aide de maquette révélant une pensée de la conception architecturale.

Un corpus d'œuvre sera communiqué aux étudiants, composé de projets repères au regard des objectifs de l'atelier. Ce travail s'effectue dès les premières semaines du semestre requérant des travaux d'observation, dessin et maquette, il constitue une solide introduction à l'exercice du projet

Les séances suivantes seront consacrées à la définition de l'objet architectural et l'introduction et le développement des sujets suivants :

- l'énergie : conception bioclimatique, permettant de réduire au strict minimum les consommations d'énergie, tout en assurant un confort accru.
- la matière : intégration de matières renouvelables, peu transformées et/ou disponibles localement comme les matériaux biosourcés et géosourcés, la terre crue ou encore la pierre naturelle.
- le territoire : attention particulière portée au contexte (urbain ou rural) du projet, aux cultures, aux lieux et aux ressources locales (air, sols, eaux, biodiversité, etc.)

Le workshop (Vendredi 5 , samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 avril 2024) sera consacré à la visite de bâtiments (si possible présentés par leurs architectes) représentant une référence, sur le logement, dans la recherche typologique, environnementale, et de la construction en matériaux bio-sourcés locaux, mais aussi de KTT, KDTM, logements vernaculaires présentant un intérêt pour alimenter la réflexion sur la conception de logements à Hanoï) ;

Les visites du musée d'ethnographie du Vietnam, du centre d'échanges culturels du vieux quartier d'Hanoï (partenariat avec la ville de Toulouse) + maison traditionnelle dans le vieux quartier : 87 Ma May, Hoan Kiem sont recommandées.

Bibliographie

- Ban biên tập (direction d'ouvrage collectif) : Comprendre l'habitat de Hanoï, une expérience interculturelle de partenariat universitaires. Laval. Québec, 2006
- Castex Jean, Depaule Jean-Charles, Panerai Philipp. Formes urbaines : de l'îlot à la barre – Paris, Bordas, 1977
- Ebner Peter : Typologie+ - Birkhäuser 2009
- Eleb Vidal Monique, Delbarre Anne :Architecture de la vie privée – A,A,M, Bruxelles, 1994
- Fanchette Sylvie – ouvrage collectif : Hà Nội, future métropole - IRD 2015
- Jacquard Albert : De l'angoisse à l'espoir. Le livre de poche 2004
- Marchand Bruno et Antigonis Katsakou. Concevoir des logements . Presses polytechniques et universitaires romandes. 2008
- Moley Christian : L'architecture du logement. Paris 1998
- Neutra Richard : Construire pour survivre. Casterman 1971
- Tanizaki Junichiro : Éloge de l'ombre. Publications Orientalistes de France. 1988
- Von Meiss Pierre : De la forme au lieu. Une introduction à l'étude de l'architecture. Presses polytechniques et universitaires romandes. 1983
- Zumthor Peter : Atmosphères, Basel, Birkhäuser. (2006) 2008
- 100 logements collectifs du XXe siècle. Hilary French. Ed du Moniteur 2009
- Logements matière de nos villes, chronique européenne 1900-2007 Nasrine Seraji. Ed Pavillon de l'Arsenal 2007



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT S91 CONCEPTION

Cycle 2ème cycle - Master.

Semestre 3ème semestre de Master - S8.

Intitulé des UE S91 Conception.

Intitulé de l'enseignement Atelier de projet urbain et paysager dans les conditions environnementales de la métropole hanoïenne.

Responsables semestre Sylvie DUMONS & NGUYỄN Thái Huyền.

Enseignants Sylvie DUMONS (Ensa de Toulouse), NGUYỄN Thái Huyền (HAU), NGUYỄN Tiến Tâm (HAU), Douchan PALACIOS (Ensa de Toulouse), Luc GWIAZDZINSKI (Ensa de Toulouse), Luc PERROT (Ensa de Normandie), Vincent TRICAUD (Ensap de Bordeaux).

Objectifs pédagogiques

L'ouverture aux marchés internationaux du Vietnam pose de nombreux défis sociaux et environnementaux : forte croissance urbaine, densification verticale, développement intense des infrastructures, réduction des terres agricoles et des zones humides, vulnérabilité du patrimoine naturel et culturel, pollutions de l'air, des sols et de l'eau.

A travers la pratique d'atelier confrontée aux conditions in situ vietnamiennes, il s'agit de questionner les dynamiques évolutives d'un territoire du Grand Hanoï et d'élaborer à partir du choix stratégique de sites d'intervention dans ce territoire (entre 3 et 5 avec des problématiques), une démarche de projet d'espace public dans la perspective des transitions.

Il s'agit de formaliser des projets qui servent la fabrication de territoires durables, optimisant la qualité de vie, le paysage écologique et les fonctionnalités urbaines : mobilités, trames verte-bleue-noire, biodiversité, espaces partagés, patrimoine naturel-culturel, agriculture urbaine, ressources, savoir-faire et matériaux locaux.

L'objectif de l'atelier tend vers l'articulation entre les échelles spatiales, et entre les pratiques culturelles séculaires et les nouveaux modes de vie. Au delà de toute la complexité des questions à prendre en compte, cet enseignement est également soucieux de la dimension constructive spécifique aux espaces publics : l'exercice de conception est conçu comme intimement lié à un acte de réalisation.

Le territoire d'étude vise à être repris au semestre suivant, S10, dédié aux projets de fin d'études. Le travail constitué en S9 servant de base de connaissances préalable au choix d'un site d'intervention, à l'élaboration d'un programme en cohérence avec les problématiques du master, aux relations de l'architecture à l'espace public et au paysage. Il peut également être le même en master 1 (S7/S9) avec, par exemple, la mutualisation de la phase diagnostic urbain et paysager ou les visites de sites de production de matériaux.

Contenu de l'enseignement

L'atelier de projet débute par l'exploration du territoire élargi et la fabrication d'une connaissance de ce territoire : hydro-géographie, cartographie diachronique, entités urbaines et paysagères, projets en cours (planification Hanoï 2030 et 2050), usages et pratiques. Ce travail d'analyse collective, optimisé dans le temps dédié, sera mobilisé pour faire émerger des choix de sites de projet spécifiques en fonction des enjeux territoriaux dégagés et construire une posture claire en phase conception (par binôme franco-vietnamien). Il s'agit ensuite de produire une analyse située plus fine et plus technique des sites de projet, dégager les enjeux de sa restructuration, produire des scénarios d'aménagement puis développer les projets d'espaces publics jusqu'aux détails constructifs. La matérialité des sols, la gestion de l'eau, le génie végétal, la biodiversité...nourrissent l'imaginaire tout en remplissant des fonctionnalités et des services écosystémiques.

Les projets s'engagent à une vision intégrative qui s'appuie sur les valeurs et les potentialités du site choisi faisant sens pour les habitants auxquels ils pourront être présentés. Les espaces, de typologies variées, sont aménagés pour tous, participant au «vivre ensemble» et à la mixité sociale. Certains lieux d'intervention retenus pourront être l'objet d'une prérogative de la ville.

Les exigences environnementales et paysagères sont fortes pour des projets en adéquation avec les territoires et ceux qui y vivent. Les étudiants seront attentifs à l'eau et au vivant pour concevoir une proposition favorable à la nature en ville. Les questions liées aux patrimoines culturels (paysagers, architecturaux, immatériels) et aux patrimoines naturels, sont récurrentes à l'atelier.

Dans ce semestre préalable au PFE, l'étudiant.e devra confirmer :

- une aptitude à convoquer culture architecturale, urbaine, paysagère, environnementale et articulation théorique au projet dans ses propositions.
- des compétences techniques incluant des remises à niveau par le corps enseignant
- des qualités optimales en matière de communication(s) du projet (orales, graphiques, numériques, en maquettes)

L'interculturalité est à mettre en avant dans l'atelier.

Contrôle des connaissances : en continu, par un affichage intermédiaire et un affichage final.

Heures-organisation

S91 Conception - 16 ECTS

Atelier : 168 créneaux de 50' = 140 heures

CM : 24 créneaux de 50' = 20 heures

Total encadrement : 160 heures

Travail personnel : 187 heures

Les CM s'adaptent aux problématiques du territoire d'étude du S9. Tous les CM comportent de nombreuses études de cas.

Un premier volet de CM est consacré à acquérir :

- une culture de l'espace public/collectif vietnamien (particulièrement à Hanoï) à ses spécificités, à travers un choix d'exemples significatifs,
- la connaissance des modèles occidentaux importés de la période coloniale et leur héritage actuel,
- une culture de l'espace public contemporain, à travers des projets et des réalisations récentes (asiatiques et occidentales) mettant en avant la transition écologique.

Un deuxième volet de CM est consacré à acquérir :

- une culture constructive spécifique aux matériaux inertes de l'espace public. La connaissance et le recours aux ressources locales géosourcées et biosourcées est une stratégie de l'atelier,
- une culture technique et scientifique spécifique des organismes vivants non humains de l'espace public : le végétal (et particulièrement l'arbre urbain), l'animal.

L'eau, matériau millénaire fondateur de la culture vietnamienne sera abordée selon les deux modes inerte/vivant : gestion de l'eau et aspect biodiversitaire.

- CM 1, NGUYỄN Thái Huyền : Espaces publics hanoïens : spécificités, jeux d'acteurs, rapports public/privé, pratiques habitantes, choix d'exemples significatifs.
- CM 2, NGUYỄN Tiến Tâm : Le rôle de l'eau dans la culture asiatique/hanoïenne, gestion technique.
- CM 3, Sylvie DUMONS : Trames vertes et bleues, infrastructures naturelles du renouvellement et du développement urbain. La biodiversité et ses niveaux d'organisation (de la biologie à la biogéographie) Echelles, outils et modes opératoires. Notions de trame brune, trame noire.
- CM4, Sylvie DUMONS : Nature en ville, du paysage culturel à l'éco-paysagisme. Evolution de la prise en compte de la biodiversité dans la ville. Spécificités du travail sur le vivant et nouvelles synergies entre ville et nature. Rôle des naturalistes dans l'équipe de conception.
- CM5, Sylvie DUMONS : Sols et matérialités de l'espace public de la transition écologique Présentation des principaux matériaux de sols souples et durs : caractéristiques esthétiques et techniques, mise en œuvre, atouts, faiblesses, notion d'empreinte écologique. Connaissance et recours aux ressources locales géo-sourcées et biosourcées
- CM6, Sylvie DUMONS : L'arbre urbain, patrimoine naturel à préserver, patrimoine futur à intensifier. Rôles (structuration de l'espace, services écosystémiques), fragilités en contexte urbain, méthode et gestion technique complexe du patrimoine arboré sur un espace public à réaménager.

Références, visites

En dehors de celles abordées en CM, les références consistent en visites d'espaces publics de Hanoï permettant d'éclairer les parties théoriques des CM sur les espaces publics hanoïens et les problématiques et détails de l'exercice de projets. Une étude globale sur de nombreux espaces publics du centre de la ville sera fournie comme base comparative.

Les visites comprennent un retour en atelier par groupe de 3 à 4. Les échelles varient en fonction des typologies d'espaces (avenue, rue, ruelle, parc, jardin, place, quai...)

- Croquis analytiques des lieux visités
- Relevé éventuel de la composition globale et (ou) d'une coupe significative
- Relevé habité, temporalités
- Dessin de détails : calepinage du sol, gestion de l'eau, fontaine, sculpture, végétation...
- Restitution critique et partage

Le détail des documents à réaliser sera fourni en début d'atelier. La moitié au moins du travail sera fait à la main. Un carnet de bord sera réalisé par les étudiant.es et une planche de détail A4 à la manière des carnets de croquis de Laprade.

Exemples de sites de visites pressentis (à compléter)

Vườn hoa Con Cóc (réaménagement récent par l'agence DESO)

Parc Lenin

Nguyễn Khuyến, Hà Đông

Vườn Hoa Hàng Đậu,

15 à 16 séances d'atelier :

- Séance 1 : présentation de l'exercice de projet, objectifs pédagogiques, présentation des enseignant.es et de chacun.e, de ses attentes et motivations, formation des groupes pour la phase de diagnostic collectif, orientation des thématiques d'analyse. Arpentage du territoire d'étude.
- Séances 2 et 3 : développement de la phase d'analyse à l'échelle du territoire d'études. Présentation des A0 d'analyse du territoire. Affichées en permanence, elles se complètent au fil de l'atelier et obligent à articuler les échelles de façon récurrente. Formation des binômes franco-vietnamiens. Reconnaissance d'un lieu d'intervention parmi ceux donnés en atelier par les enseignants qui restent ouverts à d'autres propositions étudiantes.
- Séance 4 : présentation argumentée du choix de site de projet, des premiers éléments d'analyse de ce site rapproché, de ses atouts et de ses faiblesses, des enjeux pressentis, du questionnement sur sa transformation à venir dans le cadre de l'exercice de projet au regard des documents de planification de la ville. Premières intentions. En parallèle, visites analytiques de références dans Hanoï. Carnet de bord : iconographie et vocabulaire de l'espace public. (quid de l'abécédaire ?).

- Séances 5 et 6 : prise de connaissance plus fine et plus technique du site d'intervention, relevés et analyses complémentaires, contraintes. Ce travail itératif entre site et atelier est interculturel et doit permettre aux étudiant.es de construire une posture claire dans leurs scénarios d'aménagement (objectifs souhaités pour l'avenir, manière de les atteindre, faisabilité constructive et efficacité escomptée). En parallèle, visites analytiques de références dans Hanoï. Carnet de bord : iconographie et vocabulaire de l'espace public.
- Séances 7 et 8 : Formalisation graphique avec croquis conceptuels des dispositions générales envisagées. Plans au 500ème (à adapter selon les sites) permettant d'apprécier la composition générale proposée. Choix et pertinence des matérialités dans le contexte : fonctionnelle, constructive, sensorielle (visuelle et non visuelle), écologique, durable.
- Séances 9 à 11 : Formalisation graphique du parti retenu. Plans, coupes au 500ème au 200ème, détails significatifs au 100ème (variables selon les sites), maquette.
- Séances 12 et 13 : détails constructifs des sols et mobilier urbain du 1/50ème au 1/10ème, notice de présentation, préparation du rendu, représentation, maquette.
- Séance 14 : préparation du rendu : représentation, détails constructifs.
- Séances 15 et 16 : rendu, séance d'affichage final, évaluation.

Un intensif (Octobre-Novembre) se déroule lors de la venue de l'enseignant co-coordonateur français pour les restitutions d'analyse, des visites locales (deux réalisations, unités de production de matériaux de sol, pépinière, chantier de plantation), les restitutions des travaux étudiants (à mi-parcours) et les séances d'atelier.

Bibliographie

Ouvrages :

- AURIAC Franck et VU Chi Dong (1997) Ville et organisation de l'espace du Vietnam, RECLUS, Maison de la géographie de Montpellier, Montpellier.
- CASTIGLIONI Franck, CUSSET Jean-Michel, GUBRY Patrick, CLEMENT Pierre, LANCRET, Nathalie (dirs) (2001), Hanoï, le cycle des métamorphoses, formes architecturales et urbaines, ed recherches, IPRAUS.
- DECOSTER F; et al (1995) Hanoi et dynamiques urbaines, Paris.30
- DINEP Claudia, SCHWAB Kristin (2010), Sustainable site design, John Wiley and Sons, inc, USA
- HAJEK, Isabelle, HAMMAN Philippe ,LEVY Jean-Pierre dir (2015): De la ville durable à la nature en ville, ed Septentrion, presses universitaires, Villeneuve d'Ascq
- FANCHETTE Sylvie (ed) (2015) Hà Nội, future métropole, rupture de l'intégration urbaine des villages. Petit Atlas urbain, IRD, Marseille,194p
- FERNANDEZ, Pierre (2006) De l'architecture bioclimatique au développement urbain durable. Mémoire d'HDR. INP de Toulouse.
- HOPKINS Rob (2010) Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale, Éditions écosociété, Montréal, 216 p.
- Mc HARG Ian L. (1969) Design with nature, Natural History Press: New York, NY, USA
- TERRIN Jean-Jacques, ed (2014), villes inondables, prévention, adaptation, résilience, ed Parenthèses, Marseille
- TRAN Ngọc Thêm (2008) Recherche sur l'identité de la culture vietnamienne, Editions thế giới

Thèses :

- QUOC Dat Nguyen (2021) Nature et projets urbains à Hanoi : Quelle prise en compte pour quelle ville verte ? Université de Lille, cotutelle avec Trường Đại học Kiến trúc Hà Nội.
- LE Phuoc Anh (2016), Architecture, paysages, identités : approches urbaines appliquées au cas du lac de l'Ouest à Hanoï, thèse de doctorat, Université Toulouse Jean Jaurès, 371 p
- NGUYEN Thi Thiêng, PHAM Thuy Huong (2006). La ville vietnamienne en transition, Ed Karthala, IMV, PADDI, Paris.
- NGUYEN, Thai Huyen (2011), Ambition technopolitaine, projet d'urbanisme et planification urbaine : les limites et avantages d'un modèle, le cas de la région de Hanoï, Thèse de doctorat , Aménagement de l'espace et urbanisme, Bordeaux 3.
- TRAN, Nhat Kien (2010) Le patrimoine villageois face à l'urbanisation : le cas des villages périurbains de Triều Khúc et Nhân Chính-Hà Nội-Vietnam, Thèse de géographie et aménagement, UT2 Le Mirail, Toulouse.

- TRAN Minh Tung (2014) Fabrication du logement sous forme de “KDTM” (Khu Do Thi Moi) à Hanoï : la ville de quartiers ou /et la ville de projets? Thèse de géographie et aménagement, Toulouse Jean Jaurès, 647p
- Zhe ZENG (2015) Pour une application du Feng shui dans la conception de l'architecture contemporaine et son environnement : contribution à la recherche de l'origine de ses fondements, thèse -TESC, Université Jean Jaurès, Toulouse, 280p

Articles, colloques :

- CERISE Emmanuel, Le rapport entre ville et villages à Hanoi à travers les plans historiques ou le plan comme outil de production de paysages urbains, in : les Carnets du paysage n°20 : « Cartographies », Editions Actes Sud et Ecole Nationale Supérieure du Paysage, Versailles, p. : 116-133
- Patrimoines et paysages culturels (2001), colloque international de Saint Emilion, ed Confluences, Bordeaux

Revue :

- Des défis climatiques (2008) les Carnets du paysage, Actes Sud et Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, N°17, Arles
- Collectif (2011): la ville fertile, vers une nature urbaine, Hors série de paysage actualités, Paris

Territoire d'étude et site de projet 2023-2024

Le territoire élargi à aborder pour les étudiant.es est Hô Tay (lac de l'Ouest). Paysage remarquable, où dominant encore une certaine « naturalité » et un confort de vie en milieu tropical apportée par la surface en eau et la végétation riveraine. Hô Tay est considéré comme le futur centre de la ville.

A ce titre, ce paysage d'exception n'est pas épargné par les mutations depuis le Doi-Moi, menacé par l'expansion de Hanoï (densification verticale et des ruelles et bord de la rivière Tô Lich, disparition de l'agriculture urbaine et de petites surfaces d'eau, risque de disneylandisation des loisirs, intensification de la circulation, pollutions de l'eau, perte de biodiversité, etc). Etant donné, l'immense surface d'eau et la longueur du tour de lac, les projets de réaménagement d'espaces publics situés entre les ponts Long Bien et Nhat Tan, se focalisent sur des sites particuliers posant des problématiques d'accessibilité, de conflits entre mobilités douces et dures, de nuisances sonores et visuelles, de privatisation, de perte de lieux ouverts à tous et aux pratiques diversifiées... Les sites choisis évitent les anciens villages pour se concentrer sur les abords de Hô Tay.

Le tour complet du lac est à accomplir par tous les groupes afin de saisir les problématiques de chaque site de projet dans leur contexte élargi.

A minima, les sites d'intervention sont :

A l'Ouest :

- La rue Lạc Long Quân et P. Vê Hô bordant le lac sur cette même rive gauche. Lạc Long Quân, route frontière plus que rue pose des problèmes d'accessibilité avec un trafic infernal, un dénivelé important et un manque de communication avec le chemin du tour de lac (P. Vê Hô), encore préservé de trop de circulation automobile.
- La place Vườn Hoa Lạc Long Quân, la place aux « dragons », dans le prolongement de Lạc Long Quân, ouverte sur le lac, mais peu qualitative (parking, rond-point)
- La récente rue piétonne Trịnh Công Sơn, qui n'est pas appropriée par les habitants. Le ou les groupes qui travailleront sur ce secteur testeront ces dysfonctionnements, s'interrogeront sur le « modèle de la rue piétonne », peut-être transposée de l'Occident de façon trop littérale ?

Au Nord :

- Cay Co Don Hô Tay un terrain vague au bord de l'eau très fréquenté en fin d'après-midi et le week-end, à côté du lac Dam Tri, de la rue P. Đặng Thai Mai (rue d'ateliers de réparation, en construction précaire), le site est celui du futur opéra de Hanoï (Renzo Piano ?). Le projet d'axe spatial central de la péninsule de Quang An est particulièrement sensible à cause des valeurs paysagères de ce lieu.

Au Sud :

- La corniche Nguyễn Đình Thi qui offre un large panorama sur l'étendue d'eau et la rive Nord : son articulation avec la digue Est D Thanh Niên au niveau du parc Vườn hoa Lý Tự Trọng. Elle pose également des problèmes d'accessibilité, de manque de place entre le bâti qui s'est approché de l'eau.

A l'Est : aucune

Le périmètre n'intègre pas la rue-digue entre le lac Truc Bach et le lac de l'Ouest qui a fait l'objet de projets du DPEA présentés en réunions publiques, ni tout le secteur à l'Est de cette rue-digue.

Hormis ces sites d'intervention donnés en atelier par les enseignants, ceux-ci restent ouverts à d'autres propositions étudiantes, dument argumentées et dans les temps impartis par le planning de l'atelier.



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT S92 INSERTION PROFESSIONNELLE

Cycle	2ème cycle - Master.
Semestre	3ème semestre de Master - S8.
Intitulé des UE	S92 Insertion professionnelle.
Intitulé de l'enseignement	Insertion professionnelle.
Responsables semestre	S
Enseignants	S.
Objectifs pédagogiques	

L'o

Contenu de l'enseignement

L'a

Contrôle des connaissances : en.

Heures-organisation

S92 Insertion professionnelle - 7 ECTS
Atelier : 48 créneaux de 50' = 40 heures
CM : 36 créneaux de 50' = 30 heures
Total encadrement : 70 heures
Travail personnel : 82 heures

Les

Bibliographie

Ouv



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

S93

PERFECTIONNEMENT

Cycle	2ème cycle - Master.
Semestre	3ème semestre de Master - S8.
Intitulé des UE	S93 Insertion professionnelle.
Intitulé de l'enseignement	Perfectionnement.
Responsables semestre	S
Enseignants	S.
Objectifs pédagogiques	

L'o

Contenu de l'enseignement

L'a

Contrôle des connaissances : en.

Heures-organisation

S93 Perfectionnement - 7 ECTS
 Atelier : 48 créneaux de 50' = 40 heures
 CM : 36 créneaux de 50' = 30 heures
Total encadrement : 70 heures
Travail personnel : 82 heures

Les

Bibliographie

Ouv



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT S101 CONCEPTION & S103 PROJETS DE FIN D'ÉTUDES

Cycle	2ème cycle - Master.
Semestre	4ème semestre de Master - S10.
Intitulé des UE	S101 Conception & S103 Projets de fin d'études.
Intitulé de l'enseignement	Atelier de conception architecturale dans le contexte contemporain de Hanoï.
Responsables semestre	Frédéric BONNEAUD & NGUYỄN Thái Huyền.
Enseignants	NGUYỄN Thái Huyền (HAU), NGUYỄN Tiến Tâm (HAU), NGUYỄN Việt Huy (HAU), Jean-François MARTI (Ensa de Toulouse), Frédéric BONNEAUD (Ensa de Toulouse).

Objectifs pédagogiques

Chaque étudiant.e vise à démontrer ses capacités d'autonomie dans la mise en œuvre de connaissances et de méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation. Elle/il élabore pour cela les premières phases de conception d'une architecture et d'aménagements contemporains destinés à la transformation d'un espace existant dans un secteur déjà appréhendé (Cf. Atelier de conception S9) de la ville constituée de Hanoï.

Par cette élaboration, chaque étudiant.e est accompagné.e à expliciter au mieux :

- **une pensée critique** : l'adéquation entre le choix d'un programme architectural et urbain, d'un site d'implantation existant et des suggestions de transformations spatiales incite l'étudiant.e à faire valoir, par l'élaboration d'un récit, une réflexion étayée et critique ainsi qu'une capacité d'émancipation personnelle et originale dans des débats contemporains à la fois culturels, sociaux, économiques, éthiques, politiques et écologiques liés à l'architecture.
- **l'explicitation d'une démarche** : sur la base d'une analyse de site largement fouillée au semestre précédent (Cf. Atelier de conception S9), l'étudiant.e synthétise des constats qui caractérisent le contexte d'intervention. Ces constats amènent ensuite à expliciter différents grands enjeux. Des intentions spatiales, complémentaires les unes aux autres, tentent de répondre factuellement à ces enjeux. D'une manière de plus en plus synthétique, ces intentions se traduisent sous la forme d'un parti à la fois architectural, paysager, urbain et environnemental. Un projet se restitue à travers un ensemble de solutions constructives, en imbriquant différents échelles spatiales et temporelles.
- **l'expression de représentations** : à travers ses multiples observations, verbalisations, considérations, dessins, projections, imaginations spatiales l'étudiant.e construit tout au long du semestre des représentations mentales et graphiques de la transformation spatiale qu'il élabore. Cela se concrétise d'une part avec la rédaction d'une notice qui explicite sa démarche

de conception et, d'autre part, en des choix de supports médiatiques et de techniques graphiques et plastiques suffisamment maîtrisés qui valorisent la solution spatiale élaborée.

Contenu de l'enseignement

Le déroulé du semestre est séquencé selon une mise en place puis une définition de plus en plus détaillée du projet proposé par chaque étudiant. Ce séquençage commun aux travaux de groupe étudiant participe à une consolidation dans la conduite autonome et clairvoyante de projets architecturaux, urbains et paysagers.

En fonction du travail de maturation pour chaque projet, chaque nouvelle séquence est susceptible de générer des bouclages, des remises en cause, des inflexions avec les résultats des séquences qui auront précédées :

- Identification et argumentation de périmètres d'interventions, en lien avec le périmètre étudié au cours du semestre précédent (Cf. Atelier de conception S9),
- Mise en place et justification de besoins de transformations spatiales pour des besoins précis en adéquation avec les périmètres d'interventions pressentis,
- Tentatives de recoupements de programmes organisationnels et fonctionnels avec les capacités et potentialités des périmètres d'interventions,
- Mise en place progressive d'intentions spatiales cohérentes et complémentaires,
- Élaboration d'un parti architectural, urbain, paysager et environnemental,
- Études d'esquisses puis d'avant-projets,
- Stratégie de communication verbale et graphique,
- Production d'une notice qui explicite la démarche de conception et de planches et éventuelles maquettes qui explicitent des représentations des transformations spatiales proposées.

Contrôle des connaissances : en continu, par un affichage intermédiaire et un affichage final.

Heures-organisation

S101 Conception - 15 ECTS

Atelier : 120 créneaux de 50' = 100 heures

CM : 24 créneaux de 50' = 20 heures

Total encadrement : 120 heures

Travail personnel : 160 heures

Les apports théoriques seront consacrés à :

- 6 séances (= 10 heures de CM) sur les représentations culturelles et symboliques des décorations au Vietnam (NGUYỄN Thái Huyền),
- 6 séances (= 10 heures de CM) sur l'adaptation climatique des architectures et aménagements en zones tropicales humides (Frédéric BONNEAUD).

L'atelier est organisés en six séquences :

- **Séquence 1 - Argumentations de programmes fonctionnels dans un site précis**
Pendant deux séances courtes, organisées avant les vacances du Têt Nguyễn Dán, chaque étudiant.e détermine, sur la base des diagnostics urbains et paysagers réalisés au semestre précédent (Cf. Atelier de conception S9), au moins une proposition argumentée d'un projet architectural dans un site précis, avec un programme fonctionnel ambitieux (par exemple : programme mixte logements collectifs + tertiaire + commerces ; un grand tertiaire ; un groupe scolaire ; un comité populaire de grande envergure ; un théâtre ; un grand équipement sportif et culturel ; etc.).
- **Séquence 2 - Prémisses architecturaux mis en cohérence avec un programme et un site**
Après les vacances du Têt Nguyễn Dán, chaque étudiant.e propose un récit synthétique et factuel qui décrit les grandes orientations de son PFE (par exemple : des choix volumétriques ; des choix structurels et constructifs associés à des effets de matérialité ; des logiques d'implantation précises dans l'environnement urbain et paysager immédiats ; des choix de spatialités ; etc.) explicitées au regard d'une solution de transformation spatiale d'un site

existant précis, avec un programme fonctionnel précis. Cette séquence se finalise par la remise d'une notice d'explicitation de la démarche de conception de chaque PFE.

- **Séquence 3 - Études d'esquisses**

Chaque étudiant.e détermine des représentations graphiques et plastiques (maquettes ; croquis d'ambiances ; coupes ; vues ; etc.) qui permettent une compréhension efficace et valorisante des choix conceptuels de son PFE. Cette séquence se finalise par un affichage intermédiaire à déterminer en cohérence avec les spécificités de chaque PFE comme, par exemple, des maquettes d'étude, dessins et une notice avec un niveau de définition des espaces extérieurs au 1/500ème et des espaces intérieurs au 1/200ème.

- **Séquence 4 - Études d'avant-projets**

Chaque étudiant.e poursuit par un niveau de définition davantage détaillé avec, par exemple, des espaces et aménagements extérieurs au 1/500ème accompagnés de détails (à déterminer selon les spécificités de chaque PFE) et des espaces et volumes intérieurs au 1/100ème accompagnés là-aussi de détails (à déterminer selon les spécificités de chaque PFE). Elle/il présente au final, selon les spécificités de son PFE, maquettes, des planches au format A0 verticales (4 ou 5 planches maximum) et notice d'explicitation de la démarche (10 à 15 pages maximum, illustrations comprises).

- **Séquence 5 - Validation de l'UE S101**

Après la semaine de congés de la fin avril-début mai (jour de la réunification et de la libération (30/04) + le 01/05 : journée internationale du travail) qui donne un délais supplémentaire pour finaliser sa présentation, chaque étudiant.e présente devant un jury d'UE sa préparation d'un PFE au stade d'avant-projet. Le jury statue de manière souveraine sur la possibilité, ou pas, de poursuivre jusqu'à la soutenance officielle du PFE qui se tiendra quelques semaines plus tard.

S103 Projets de fin d'études - 2 ECTS
--

Atelier : 34 créneaux de 50' = 28 heures
--

Total encadrement : 28 heures

Travail personnel : 40 heures

- **Séquence 6 - Finalisation de la formalisation et soutenance publique des PFE (UE S103)**

Chaque étudiant.e dont le projet élaboré dans le cadre de l'UE S101 aura été validé, finalise la formalisation de son PFE. Il dépose 2 semaines avant la soutenance publique les fichiers numériques de sa notice et de ses 4-5 planches. Il soutient enfin son PFE devant un jury composé respectant dûment les règles de l'Arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master (Cf. articles n° 19 & 34). Les soutenances sont publiques, en présentiel et en visioconférence, organisées solennellement dans la salle de conférences de la direction de l'HAU.



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

S102 STAGE & TEST LVE

Cycle	2ème cycle - Master.
Semestre	4ème semestre de Master - S8.
Intitulé des UE	S102 Stage et test LVE
Intitulé de l'enseignement	Validations du stage et du test de langue vivante étrangère.
Responsables semestre	S

Objectifs pédagogiques

Stage de formation pratique

Ce stage concourt à appréhender la diversité des pratiques du métier d'architecte et permet à l'étudiant de mobiliser et compléter les connaissances acquises au cours de son cursus. Il l'encourage à développer son savoir-faire, à tester sa force de proposition dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage, à devenir un acteur de son apprentissage. Découvrir ou approfondir sa compréhension des milieux, des acteurs porteurs des différents enjeux, des contraintes tant juridiques qu'économiques, sociales et environnementales l'aidera à développer ses capacités personnelles et à mieux définir son propre projet personnel.

Contenu de l'enseignement

Stage de formation pratique

Il est attendu de l'étudiant stagiaire de s'impliquer dans les différentes phases des projets en cours de la structure d'accueil comme, par exemple : études, estimations financières, démarches administratives, droits et devoirs de l'architecte, acteurs et partenaires, techniques de construction, etc. Il doit également s'intéresser à la documentation juridique, technique, utiliser les outils de représentation, participer à la conception et à la présentation d'un projet, à la rédaction d'une notice, de pièces écrites, au suivi de chantier.

Contrôle des connaissances : remise d'un rapport de stage de formation pratique.

Heures-organisation

S102 Stage & Test LVE - 13 ECTS

Stage de 2 mois (ou équiv.) encadré à 50 % = 152 heures

Validation administrative du test en LVE = 0 heures

Total encadrement : 152 heures

Travail personnel : 150 heures

Stage de formation pratique

Ce stage peut être réalisé à partir du premier semestre de la première année (S7) jusqu'à la fin du deuxième semestre de la deuxième année (S10). Il doit être réalisé hors période de cours. Il est validé du point de vue administratif en fin de cycle, au sein de cette unité d'enseignement S102.

La durée du stage de formation pratique est de 2 mois minimum (40 jours ouvrés minimum). La durée maximale est de 6 mois dans une même structure par année universitaire. De manière forfaitaire, les heures encadrées au sein de la structure d'accueil sont considérées à 50% de la durée du stage, soit 152 heures, et les heures de travail personnel au sein de la structure d'accueil comprenant le temps nécessaire la la rédaction du rapport de stage aux autres 50% de la durée du stage, soit 150 heures.

Le stage de formation pratique du cycle de master doit être effectué dans une structure différente de celle du stage de première pratique effectué pendant le cycle de licence. Il peut indifféremment permettre l'immersion de l'étudiant stagiaire dans des activités nécessairement liées au domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, qu'il s'agisse :

- d'une agence ou une entreprise, sous statut juridique libéral ou toute structure privée ou publique, vietnamienne ou étrangère, de production de l'architecture (y compris en architecture d'intérieure), de l'urbanisme et du paysage au Vietnam ou à l'étranger.
- une entreprise privée : expertise liée au domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, design, bureaux d'études, entreprises de construction ou de matériaux.
- un service de l'État (vietnamien, français ou autre), un comité populaire ou toute autre collectivité régionale, métropolitaine, communale, de quartier.
- ou toute autre structure : musées, offices de logement social, agences publiques, parcs naturels, hôpitaux, banques (liste non exhaustive).

Quelle que soit la structure d'accueil, un responsable ou un collaborateur doit assumer le rôle de maître de stage. Il doit nécessairement :

- avoir une formation d'architecte,
- au plus tard 8 jours avant le début du stage, signer la convention de stage,
- à la fin du stage, remplir la fiche d'évaluation du stage.

Il est possible de réaliser ce stage dans le cadre d'un contrat de travail.

Au plus tard 8 jours avant le début de chaque stage, la convention doit être, une fois complétée et signée par l'organisme d'accueil et par l'étudiant, adressée par email à <filieres.lmd@hau.edu.vn> en fichier PDF au bureau de la filière francophone LMD en architecture à l'attention de NGUYỄN Thị Dung ou de PHẠM Hoài Nam.

Tout stage réalisé sans la signature du bureau de la filière francophone LMD en architecture de l'HAU, ne sera pas validé. En outre, l'HAU et l'Ensa de Toulouse déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenu au stagiaire durant ce stage.

A photograph of a street scene in Hanoi, Vietnam. In the foreground, two people wearing helmets are riding a motorcycle. The driver is wearing a light blue shirt and dark pants, and the passenger is wearing a red shirt with a floral pattern. They are riding on a paved road. In the background, there is a large, leafy tree that partially obscures a yellow building with multiple stories and balconies. A white car is parked on the side of the road, and a red and blue circular traffic sign is visible. The overall atmosphere is that of a busy urban environment.

STAGE PENDANT LE CYCLE DE MASTER



CONVENTION DE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

(DOCUMENT
DE 8 PAGES À LIRE
ET À COMPLÉTER)

Il est convenu entre les trois parties :

1. L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL _____

Adresse _____

Code postal, Ville _____

Email, Téléphone _____

Maître de stage (NOM(s), Prénom(s), fonction, statut) _____

2. L'ÉTUDIANT (NOM(s), Prénom(s), n°d'étudiant) _____

Adresse _____

Code postal, Ville _____

Email, Téléphone _____

3. L'UNIVERSITÉ D'ARCHITECTURE DE HANOI (HAU) - Institut de la Formation et de la Coopération internationale
Km 10 – Đường Nguyễn Trãi – Quận Thanh Xuân – TP Hà Nội – Vietnam – Tél. : +84 24 33 12 06 22 – filieres.lmd@hau.edu.vn

Enseignants référents : NGUYỄN Thái Huyền (HAU – Frédéric BONNEAUD (Ensa de Toulouse)

Dates de réalisation du stage (inscrire les périodes à temps partiel et/ou temps complet)
(le stage doit être effectué en dehors des heures de cours)

Date butoir de rendu du rapport de stage (à définir par la scolarité)

CONTENU OBLIGATOIRE DU STAGE DE FORMATION PRATIQUE (à remplir par l'organisme d'accueil) Ce stage est destiné à appréhender la diversité des pratiques du métier d'architecte, sous la direction d'un maître de stage architecte. Lorsque des chantiers sont en cours de réalisation, le stagiaire est invité à effectuer des visites régulières pour en connaître l'évolution. Ce stage peut être réalisé dans le cadre d'un contrat de travail (fournir ce document).

Montant de la gratification de stage :(voir les conditions page 2)

Lieu de réalisation du stage de PREMIERE PRATIQUE en cycle LICENCE :

AGENCE :

HORS AGENCE :

En fin de stage, la grille d'appréciation à télécharger sur le site de l'ENSA Toulouse est à renseigner par le maître de stage.

.....
.....
.....

ATTESTATION DE FIN DE STAGE

(document destiné aux étudiants pour faire valoir leur droit à la retraite : il doit être complété obligatoirement par l'organisme d'accueil en fin de stage).

LE STAGIAIRE : Nom : Prénom :

Dates du stage : du au

Représentant une durée totale de heures, soit jours.

Maximum autorisé par organisme d'accueil : 924 heures.

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation).

Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE AU STAGIAIRE (1)

Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de euros.

*Droits retraite : la législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci. Les stages de plus de deux mois commencés après le 15 mars 2015 peuvent permettre de valider jusqu'à deux trimestres maximum pour la retraite. Un stage de deux mois vaut un trimestre d'assurance, moyennant le paiement d'une cotisation.

La demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (code de la sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art.D.124-9).

Fait à Le

Signature :

(Nom et fonction du représentant de l'organisme d'accueil)

(1) La gratification de stage :

La gratification est due, lorsque la présence du stagiaire dans l'organisme d'accueil est supérieure à 2 mois consécutif ou non, soit l'équivalent de 44 jours (308 heures), sur la base de 7 heures par jour. Cela signifie que la gratification est obligatoire dès la 309e heure incluse, même de façon non continue. Si le stage initial est inférieur à cette durée, mais est prolongé, la gratification est due rétroactivement dès le 1er jour de stage. Cette gratification ne peut être inférieure à 15 % du plafond de la Sécurité sociale, soit 4,35 euros de l'heure (changement au 1er janvier 2024). En dessous de ce volume horaire, la gratification est facultative et son montant peut être inférieur au montant légal.

Cotisations sociales :

Si la rémunération versée au stagiaire ne dépasse pas le montant de la gratification minimale, elle est exonérée de charges sociales, pour l'entreprise et pour le stagiaire. Par contre, si la rémunération dépasse le seuil de franchise, elle est soumise à cotisations et contributions sociales calculées sur la fraction excédentaire selon les taux applicables à l'entreprise, sauf les cotisations chômage et régimes de retraite. Pour un temps partiel le calcul se fait prorata temporis.

Repas: lorsqu'ils existent pour les salariés, le stagiaire doit avoir accès au restaurant d'entreprise ou aux titres-restaurant dans les mêmes conditions que les salariés.

Frais de transport : l'employeur est dans l'obligation de rembourser une part des frais de transport engagés pour effectuer le stage, dans les mêmes conditions que pour les salariés. Le remboursement des frais de transport ne doit pas être compris dans la gratification mensuelle.

Impôt sur le revenu : La gratification versée par l'entreprise au stagiaire n'a pas le caractère d'un salaire. Depuis la loi du 10 juillet 2014, la gratification est exonérée d'impôt dans la limite du montant annuel du Smic.

Droits retraite : la législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci. Les stages de plus de deux mois commencés après le 15 mars 2015 peuvent permettre de valider jusqu'à deux trimestres maximum pour la retraite. Un stage de deux mois vaut un trimestre d'assurance, moyennant le paiement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (code de la sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art.D.124-9)

Modalités pédagogiques

Objectif pédagogique : Ce stage est un élément indispensable de confrontation des enseignements théoriques au monde professionnel. Il concourt à appréhender la diversité des pratiques du métier d'architecte et doit permettre à l'étudiant de mobiliser et compléter les connaissances acquises au cours de son cursus. Il doit également l'encourager à développer son savoir faire, à tester sa force de proposition dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage, à devenir un acteur de son apprentissage. Découvrir ou approfondir sa compréhension des milieux, des acteurs porteurs des différents enjeux, des contraintes tant juridiques qu'économiques, sociales et environnementales l'aidera à développer ses capacités personnelles et à mieux définir son propre projet personnel.

Durée du stage formation pratique : 40 jours ouvrés minimum. Le stage doit être effectué en continu dans le même organisme d'accueil. Le stage peut être réalisé à temps complet ou à temps partiel (sur une partie ou sur toute sa durée). Le temps partiel ne peut être inférieur à 2 jours par semaine. Le stage peut être prolongé, dans ce cas, s'informer auprès du bureau des stages. Durée maximum du stage : 6 mois. Au delà des 40 jours ouvrés obligatoires, la durée hebdomadaire est libre.

Cette durée est déterminée en tenant compte de la présence effective du stagiaire :

- 7 heures de présence, consécutives ou non, équivaut à une journée
- 22 jours de présence équivaut à un mois (6 mois de présence = 132 jours = 924 heures).

Lorsque le stage est effectué durant l'été, les congés d'été ou de fermeture de l'entreprise, ne constituent pas une interruption de stage (les mentionner sur la convention de stage).

Modalités d'évaluation :

- Attestation de fin de stage (page 2 de la convention de stage) + Fiche d'évaluation à télécharger sur le site de l'ENSA à compléter par le maître de stage et à joindre au rapport de stage (cf. guide de rédaction du rapport de stage).
- Remise du rapport de stage sur MOODLE au plus tard à la date indiquée sur la convention. (Tout rapport rendu hors délai ne sera pas traité).

Contenu : L'étudiant stagiaire devra s'impliquer dans les différentes phases des projets en cours de la structure d'accueil, par exemple : études, estimations financières, démarches administratives, droits et devoirs de l'architecte, acteurs et partenaires, techniques de construction etc. Il devra également s'intéresser à la documentation juridique, technique, utiliser les outils de représentation, participer à la conception et à la présentation d'un projet, à la rédaction d'une notice, de pièces écrites, au suivi de chantier etc.

Lieux de stages : ce stage peut être réalisé en agence ou hors agence

En agence : agence ou entreprise, sous statut juridique libéral ou autre, de production de l'architecture (y compris architecture d'intérieur), de l'urbanisme et du paysage en France ou à l'étranger.

Hors agence : Toute structure privée, publique ou parapublique, française ou étrangère : Entreprises privées : expertise, design, bureaux d'études, entreprises de construction ou de matériaux, etc.

Services de l'Etat : SDAP, DRAC, DRDE, Ministères... Associations : CAUE, associations, ONG (Organisations Non Gouvernementales)... Collectivités territoriales : communes, communautés de communes, conseil régional, conseil général.

Autres : musées, offices HLM, ADEME, parcs naturels régionaux et nationaux, sociétés d'économie mixte, hôpitaux, banques...

Statut du maître de stage : architecte de formation, ingénieur, designer, architecte d'intérieur, scénographe, archéologue ou plasticien.

Modalités pratiques et réglementaires

Le développement des stages est aujourd'hui fondamental en matière d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes. La mise en œuvre de connaissances théoriques dans un cadre professionnel donne à l'étudiant une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers. Dans cette perspective, il est fondamental de rappeler que les stages ont une finalité pédagogique. En aucun cas un stage ne peut être considéré comme un emploi.

La convention de stage : seuls sont légaux les stages faisant l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, l'organisme d'accueil (public ou privé) et l'ENSA Toulouse.

La commission des stages : composée de : 6 enseignants, dont un président, 2 étudiants élus au CA, 1 membre de la direction, 2 membres de l'administration. La commission des stages se réunit régulièrement pour veiller, notamment au respect de l'organisation légale, réglementaire, institutionnelle et pédagogique des stages ainsi que de la prospective. Elle peut être saisie pour toute demande particulière n'entrant pas dans les règles générales exposées dans ce guide. Elle est représentée en CPR et en commission VAP / VES.

Le contenu du stage : un stage ne peut être utilisé par les employeurs pour exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, pour remplacer un salarié en cas d'absence, de suspension de son contrat de travail ou de licenciement, pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise, pour occuper un emploi saisonnier : « Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. »

Rôle de l'enseignant référent de stage : pendant la durée du stage, l'enseignant référent du stagiaire, représentant l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse a pour rôle de veiller à la collaboration fructueuse entre le maître de stage et l'étudiant. Il peut donc être saisi par l'étudiant ou par le maître de stage pour toute question relative au déroulement du stage.

Rôle du Maître de stage : le maître de stage est le responsable pédagogique du stagiaire au sein de l'organisme d'accueil. Sa responsabilité est d'accompagner la progression du stagiaire en lui confiant des responsabilités d'importance croissante. Il informe le stagiaire des pratiques de l'entreprise et lui communique les informations nécessaires sur les modalités de déroulement de son stage. Il guide le stagiaire tout au long du stage et s'assure de son intégration au sein de l'équipe de travail. Il évalue régulièrement le travail et les acquis du stagiaire et procède aux ajustements nécessaires en lien avec le référent du stage si nécessaire, en fonction des objectifs de formation indiqués dans la convention de stage.

Statut du stagiaire – Droit d'auteur et propriété intellectuelle

Le stagiaire, pendant la durée de son séjour dans l'organisme d'accueil, demeure étudiant de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, sous la responsabilité pédagogique de cette dernière. Le stagiaire est soumis au règlement intérieur de l'organisme d'accueil, notamment en matière de sécurité, d'horaires et de discipline. Il est tenu au respect du secret professionnel : il prend notamment l'engagement de n'utiliser, en aucun cas, les informations recueillies par lui en vue de son rapport de stage pour en faire communication à des tiers ou en susciter la publication, sauf accord avec l'organisme.

Le stagiaire doit s'engager à réaliser les travaux qui lui sont confiés dans la limite de ses compétences. Il doit faire preuve de son engagement professionnel en saisissant l'opportunité de rencontres avec son maître de stage pour exprimer des satisfactions ou des difficultés rencontrées.

Les horaires : le stagiaire suit les mêmes règles que les salariés pour tout ce qui a trait aux horaires et au droit au repos (quotidien, hebdomadaire, jours fériés). L'entreprise doit tenir un décompte des heures effectuées : en cas de non-respect, elle encourt une sanction administrative.

- Le stagiaire non titulaire d'un contrat de travail ne peut accomplir d'heures supplémentaires ;
- Le stagiaire non titulaire d'un contrat de travail ne peut excéder la durée légale hebdomadaire, soit 35 heures et la durée quotidienne du travail, soit 10 heures.

Les autorisations d'absence : en cas de grossesse, paternité, d'adoption. Précisions du Bureau des stages : toute absence devra être justifiée auprès de l'organisme d'accueil afin de convenir des modalités de rattrapage. Dans tous les cas l'étudiant devra en informer le Bureau des stages par mail.

Les congés : pour les stages supérieurs à 2 mois, la convention de stage doit prévoir la possibilité de congés et d'autorisations d'absence au bénéfice du stagiaire.

La protection des stagiaires : les stagiaires bénéficient, au même titre que les salariés, des protections et droits contre le harcèlement moral, sexuel ainsi que contre toutes discriminations.

Nombre de stagiaires : le plafond est fixé à 3 stagiaires si l'effectif est inférieur à 20 et à 15 % dès lors que l'effectif de l'entreprise est supérieur ou égal à 20. Cet effectif s'apprécie au dernier jour du mois civil précédant la période d'entrée du stagiaire ou à la moyenne des 12 mois précédents si cette moyenne est supérieure. Le nombre de stagiaires est limité à 3 par maître de stage.

Registre du personnel : obligation de tenir un décompte du temps de présence et d'enregistrer les conventions dans le registre du personnel.

Requalification en contrat de travail : procédure accélérée pour requalifier un stage en contrat de travail.

La requalification de la convention de stage en contrat de travail résulte du détournement par l'entreprise de l'objet du stage. Autrement dit, le stage peut être requalifié en période de travail salarié s'il s'avère que le stagiaire a occupé l'emploi d'un salarié, dans les mêmes conditions que le titulaire d'un contrat de travail.

Le délai de carence : un délai de carence de 1/3 de la durée du stage précédent s'impose lorsque les entreprises accueillent successivement des stagiaires sur un même poste. Ce délai de carence ne s'applique pas lorsqu'il est question de l'accueil d'un même stagiaire dont le stage serait fractionné au sein de l'année d'enseignement ou lorsque le stage a été rompu avant son terme à l'initiative du stagiaire.

Embauche à l'issue d'un stage

Lorsque le stagiaire est embauché à l'issue de son stage d'une durée supérieure à 2 mois, la durée de ce stage est prise en compte pour l'ouverture et le calcul des droits liés à l'ancienneté dans l'entreprise. Si le stagiaire est embauché par l'entreprise dans les 3 mois suivant l'issue d'un stage de la dernière année d'études :

- La période d'essai est réduite intégralement lorsque l'embauche est effectuée dans un emploi en correspondance avec les activités qui avaient été confiées au stagiaire.
- Dans la limite de la moitié de sa durée lorsque l'emploi ne correspond pas aux activités confiées au stagiaire (sauf accord collectif prévoyant des stipulations plus favorables) .

Accidents du travail et maladies professionnelles en France

Les stagiaires bénéficient d'une protection contre le risque accidents du travail et maladies professionnelles. A ce titre, ils sont rattachés au régime général de la Sécurité sociale.

1. Lorsque la gratification est égale au seuil du plafond horaire de la sécurité sociale par heure de stage effectuée, la protection sociale du stagiaire contre le risque accident du travail et maladies professionnelles (AT/MP) incombe à l'établissement d'enseignement signataire de la convention tripartite.
2. Lorsque la gratification est supérieure au seuil du plafond horaire de la sécurité sociale par heure de stage effectuée, les cotisations sont à la charge de l'organisme d'accueil. La protection sociale du stagiaire contre le risque accident du travail et maladies professionnelles (AT/MP) incombe à l'entreprise d'accueil.

La déclaration de l'accident de travail ou de trajet

Dans les deux cas cités ci-dessus, lorsque l'accident survient à l'occasion du stage en entreprise, ou au cours du trajet domicile-organisme d'accueil ou école-organisme d'accueil, l'obligation de déclaration de l'accident du travail incombe à l'entreprise dans laquelle est effectué le stage. L'entreprise doit ensuite adresser sans délai à l'établissement d'enseignement dont relève l'étudiant copie de la déclaration d'accident du travail envoyée à la CPAM du lieu de résidence du stagiaire.

Assurance Responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile est obligatoire, elle vise à couvrir les risques et réparer les dommages causés à un tiers (dégâts corporels, matériels et immatériels). Dans tous les cas, l'étudiant, tout comme l'entreprise qui l'accueille, doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile, que ce soit en France ou à l'étranger (séjour et stage à l'étranger : informer son assurance pour une éventuelle extension d'assurance). L'ENSA dégage toute responsabilité dans le cas où, l'étudiant mis en cause dans un quelconque dommage, n'a pas satisfait à cette obligation.

Impôt sur le revenu : La gratification versée par l'entreprise au stagiaire n'a pas le caractère d'un salaire. Depuis la loi du 10 juillet 2014, la gratification est exonérée d'impôt dans la limite du montant annuel du Smic soit 17 599 euros brut en 2017. Pour ceux qui perçoivent davantage, seul le surplus est imposable.

Interruption du stage

Les trois signataires : l'organisme d'accueil, le stagiaire ou l'ENSA de Toulouse peuvent décider d'interrompre la convention, sans préavis, par lettre adressée aux deux autres parties. Cependant, cette interruption, si elle est décidée par l'organisme d'accueil, ne pourra être recevable que si un entretien d'évaluation, dont le compte rendu aura été notifié par écrit au stagiaire, a eu lieu au cours du premier mois de stage.

Guide de rédaction du rapport de stage

Rapport de stage à déposer sur la plateforme MOODLE (voir date butoir sur la convention).

Joindre impérativement au rapport de stage une copie des 8 pages de la convention de stage ; les pages 1, 2 et 8 doivent avoir été complétées par l'organisme

d'accueil. + la fiche d'évaluation renseignée par l'organisme d'accueil

Le stage Formation Pratique est un élément majeur du cycle Master conduisant au diplôme d'État d'architecte.

Il a pour objectif de permettre à l'étudiant de confronter les connaissances théoriques acquises et le monde du travail et lui permettre de :

- mobiliser et compléter les connaissances acquises au cours de son cursus,
- développer son savoir-faire,
- tester sa force de proposition dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage,

- découvrir ou approfondir son appréhension des milieux, des acteurs porteurs des différents enjeux, des contraintes tant juridiques qu'économiques, sociales et environnementales,
- développer ses capacités personnelles,
- mieux définir son propre projet personnel.

Format : A4 à la française (vertical) relié verticalement - partie écrite 12 pages minimum à 20 pages maximum et partie graphique avec extraits de documents, photos : 5 pages maximum

CONTENU DU RAPPORT DE STAGE

Sommaire

Choisissez avec précision les termes de vos titres pour que très rapidement la structure et le contenu de votre rapport soient identifiables. En lisant votre plan, il est déjà possible aux enseignants de juger votre travail. Il traduit les parties que vous avez développées. Indiquez la pagination.

A. Introduction

- Présentez de manière très globale l'entreprise et les missions de votre stage.
- Précisez pour quelles raisons vous avez choisi cette entreprise ou secteur d'activité.

B. Développement

En fonction des missions confiées et réalisées, vous approfondirez les points suivants :

Capacités d'intégration et d'initiative

Aisance dans la participation à une réunion, identification des partenaires, introduction des idées nouvelles dans la discussion, curiosité et capacité à formuler un questionnement, etc.

Connaissances professionnelles

Culture architecturale et urbaine, droit de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, techniques de construction, identification des acteurs de la production, droits et devoirs d'un architecte, estimations financières, démarches administratives...

Pratique professionnelle

- Documentation juridique, technique, d'outils de représentation (relevés, croquis, dessins aux différentes échelles), conception et présentation d'un projet, rédaction et présentation d'une notice, rédaction de pièces écrites, etc.

C. Analyse :

Vous considérerez l'évolution de vos capacités personnelles dans les différents domaines abordés : résultats obtenus, appréciation du maître de stage, productivité, gestion du temps, difficultés rencontrées et solutions apportées. Les objectifs que vous vous étiez fixés au début de votre stage sont-ils atteints ou au contraire avez-vous le sentiment d'avoir été dépassé par les responsabilités que l'on vous a confiées ? Vous mettez également l'accent sur l'apport de ce stage dans divers domaines : connaissance des enjeux économiques et sociaux, informations sur les réglementations techniques, juridiques, etc.

D. Conclusion :

Quelles conclusions en tirez-vous dans la définition de votre projet personnel ? Celui-ci a-t-il évolué au cours de vos différentes expériences professionnelles ? Quelles qualités et compétences pensez-vous que ce stage vous a apportées ?

Quelles autres qualités ou compétences souhaiteriez-vous approfondir ou acquérir ?

Stage à l'étranger : outre l'enrichissement de connaissances et de savoir-faire dont chaque étudiant souhaite pouvoir bénéficier lors de son stage, quelles qualités et compétences supplémentaires pensez-vous que ce stage vous a apportées ?

E. Note de synthèse d'une page qui reprendra en les synthétisant les paragraphes A à D ci-dessus.

F. Documents annexes (5 pages maximum) Documents, photos, extraits de documents, rapports sur lesquels vous avez travaillé et qui permettent de mieux illustrer les missions ou apports du stage.

Bibliographie : Les ouvrages qui vous ont apporté un appui technique, législatif, réglementaire, etc. applicable durant votre stage.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- copie de la convention, grille d'appréciation complétée et signée par le maître de stage /1
- partie écrite 12 pages minimum à 20 pages maximum et partie graphique avec extraits de documents, photos : 5 pages maximum /1
- clarté et précision des activités réalisées ou observées /4
- pertinence et argumentation de l'analyse /5
- développement de la réflexion personnelle /5
- présentation : rédaction du texte (orthographe, grammaire et syntaxe française) présentation (règles typographiques), à l'iconographie (composition, titrage, rapport au texte...) /4

RAPPEL : la totalité de la convention de stage doit être envoyée, (obligatoirement par mail en PDF au bureau des stages à Florence VILLENEUVE) complétée et signée par l'organisme d'accueil et par l'étudiant au plus tard 8 jours avant le début du stage.

Sans convention signée par l'ENSA Toulouse avant le début du stage, le risque accident de travail n'est pas assuré et le stage ne sera pas validé.

Les soussignés attestent avoir pris connaissance des modalités pédagogiques et des modalités pratiques et réglementaires contenues dans la présente convention, précisant les conditions applicables à l'ensemble des stages faisant l'objet d'une convention entre un organisme d'accueil, un étudiant et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse :

Pour le directeur de l'école

(tampon et signature)

L'étudiant(e)

(signature)

Pour l'organisme d'accueil

(tampon et signature)



ÉVALUATION DU STAGE DE FORMATION PRATIQUE

(FICHE
DE 2 PAGES À REMPLIR
PAR LE MAÎTRE DE STAGE)

IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT STAGIAIRE EN CYCLE MASTER

NOM(s) _____ Prénoms(s) _____

Numéro étudiant _____ Année scolaire en cours _____

ATTENTES ET APPORTS DU STAGE POUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Quelles raisons vous ont conduit à accepter un(e) stagiaire ?

- le renforcement du lien entre université-profession
- la volonté de transmettre votre savoir-faire
- le désir d'estimer des compétences en vue d'un recrutement
- un surcroît de travail ponctuel
- le besoin d'un regard neuf
- Autres (à préciser) _____

OUI	EN PARTIE	PAS DU TOUT
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐

L'étudiant avait-il une fonction précise ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui laquelle ? _____

Quelles responsabilités lui avez-vous données **au début du stage** ? _____

Quelles responsabilités lui avez-vous données dans le déroulement du stage ? _____

Quels apports cela représente-t-il pour votre structure ? _____

Quels investissements cela représente-t-il pour structure ? _____

COMPORTEMENT ET QUALITÉS HUMAINES DU STAGIAIRE - INTEGRATION DANS LA STRUCTURE

	Bien	Assez bien	Moyen	Insuffisant
Assiduité et ponctualité	☐	☐	☐	☐
Présentation personnelle	☐	☐	☐	☐
Expression orale et force de conviction	☐	☐	☐	☐
Dynamisme	☐	☐	☐	☐
Capacité d'adaptation	☐	☐	☐	☐
Travail en équipe	☐	☐	☐	☐
Facilité de relation avec le maître de stage	☐	☐	☐	☐
Facilité de relation avec les membres du personnel	☐	☐	☐	☐

SUITE AU VERSO >>>

APTITUDES ET TRAVAIL REALISÉ

	Bien	Assez bien	Moyen	Insuffisant
Autonomie	☐	☐	☐	☐
Curiosité	☐	☐	☐	☐
Capacité d'initiative	☐	☐	☐	☐
Capacité d'adaptation	☐	☐	☐	☐
Sens des responsabilités	☐	☐	☐	☐
Aptitude à l'analyse	☐	☐	☐	☐
Aptitude à la synthèse	☐	☐	☐	☐
Soin dans le travail	☐	☐	☐	☐
Pertinence des avis	☐	☐	☐	☐
Ingéniosité	☐	☐	☐	☐
Créativité	☐	☐	☐	☐

NIVEAU DE CONNAISSANCES

Quelles connaissances ont été mises en oeuvre au cours du stage ? _____

Quelles connaissances ont été acquises au cours du stage ? _____

QUALITÉ DU TRAVAIL

Points forts

Points à améliorer

QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉALISÉS

Points forts

Points à améliorer

NOM(s) Prénom(s) du maître de stage

Fait le ____ / ____ / ____ **à** _____

Signature :

TAMPON DE LA STRUTURE D'ACCUEIL

A scenic view of a riverbank. On the left, a multi-story building with a balcony and metal railing is visible. A large, leafy tree stands prominently in the center, its branches extending over the water. The water is calm, reflecting the tree and the building. In the background, a small pavilion with a thatched roof and some people are visible on the opposite bank. The sky is overcast.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE & ADMINISTRATIVE

UNIVERSITÉ D'ARCHITECTURE DE HANOÏ (HAU)



BÙI Thị Thúy Ngọc

<ngocbui.hau@gmail.com>

Née en 1993, Architecte FAP HAU (2016),
Master en paysage ENSAP Bordeaux
(2020), Enseignante HAU (2021).



LÊ Chiến Thắng

<lethang.ird@gmail.com>

Né en 1976, Licence architecte HAU,
Master architecture (2001) + Docteur
architecture UT Vienne (2004), Enseignant
HAU (2006), Dir. Institut formations et
coopération internationales HAU (2014).



LÊ Quan

Né en 1964, Architecte HAU, Professeur
associé HAU (2???), Recteur de l'HAU
(2015).



NGUYỄN Hoài Nam

<nguyennam.ap@gmail.com>

Né en 1989, architecte-paysagiste HAU
(2012), DSA Ensa Paris-La Villette (2016),
enseignant HAU (2019).



NGUYỄN Mạnh Tuấn

<archituan2007@gmail.com>

Né en 1981, Licence architecte HAU
(2005), DPEA Ensa Toulouse (2009),
Master archi. Pratt Institute-NY (2010),
Master sciences techniques écologiques
Case-NY (2011), enseignant HAU (2020).



NGUYỄN Minh Phương

<phuong.nm@phuongdong.edu.vn>

Né en 1986, Master de géographie
Université Grenoble (2012), Enseignant
HAU (2020).



NGUYỄN Tuấn Anh

<tuananh310866@gmail.com>

Né en 1966, Architecte HAU (2001),
Docteur sciences pour l'ingénieur
Université Bordeaux 1 (2007), Enseignant
HAU (1994) puis Professeur associé HAU
(2015).



NGUYỄN Quốc Đạt

<quocdatnguyen.arch@gmail.com>

Né en 1991, Architecte CIU Hanoi (2014),
Master d'urbanisme Université Lille 1
(2015), Docteur en urbanisme-
aménagement Université Lille (2021),
Enseignant HAU (2022).



NGUYỄN Thái Huyền

<huyen.nt@hau.edu.vn>

Née en 1979, Architecte HAU (2002),
DPEA Projet urbain (2005), DESS
urbanisme (2006), Docteure en
aménagement-urbanisme Université
Bordeaux (2011), Enseignante HAU (2011).



NGUYỄN Thị Dung

<nguyendunghd1990@gmail.com>

Née en 1990, Licence en Management
international Université Angers (2015),
Agent administratif HAU (2019).



NGUYỄN Tiến Tâm

<tientamnguyen.1106@gmail.com>

Né en 1990, Architecte-paysagiste HAU
(2014), Master urbanisme-aménagement
Université Rennes 2 (2015), Enseignant
HAU (2016), Docteur archi. et paysage
Université Bordeaux & HAU (2022).



PHẠM Hoài Nam

<phamhoainam2603@gmail.com>

Né en 1988, Licence en Science de la
matière Université Marne-la-vallée (2011),
Agent administratif HAU (2015).

**TRẦN Hải Nam**

<hntran.arch@hau.edu.vn>

Né en 1987, Architecte HAU (2011), Master urbanisme Université Lille 1 (2013), Docteur en urbanisme-aménagement Université Lille 1 (2016), Enseignant HAU (2017).

**TRẦN Thu Hà**

<hatran.101889@gmail.com>

Née en 1989, architecte FAP HAU (2013), DSA Projet urbain et paysage Ensa Paris-La Villette (2015), enseignante HAU (2023).

**VƯƠNG Khánh Toàn**

<toanvk@gmail.com>

Né en 1983, Architecte HAU (2006), Master en urbanisme Université Paris-est (2011), Master en urbanisme IUAR Aix-Marseille (2012), enseignant HAU (2013).

**Hocine ALIOUANE-SHAW**

<hocine.aliouane-shaw@bordeaux.archi.fr>

Né en 19XX, Architecte DPLG (1997), Maître de conférences ENSA Toulouse (2015) puis Bordeaux (2018), docteur en aménagement de l'espace et urbanisme Université Bordeaux 3 (2019).

**Bernard DAVASSE**

<bernard.davasse@bordeaux.archi.fr>

Né en 1961, Docteur en géographie de l'Université Toulouse-Jean Jaurès (1998), HDR (2015) rattaché à l'ED 480 MH, Professeur ENSAP Bordeaux.

ENSAP DE BORDEAUX

**Prénom NOM**

<prenom.nom@bordeaux.archi.fr>

Né en ????, Diplômes (19??), enseignant ENSAP Bordeaux (????).

**Alexandre MOISSET**

<alexandre.moisset@bordeaux.archi.fr>

Né en 1972, Paysagiste ENSAP Bordeaux (1996), Maître de conférences ENSA Toulouse (2014) puis ENSAP Bordeaux (2018).

**Vincent TRICAUD**

<vincent.tricaud@bordeaux.archi.fr>

Né en 1957, Paysagiste ENSAP Versailles (19??), DESS urbanisme (19??), Maître de conférences ENSAP Bordeaux (20??).

ENSA DE NORMANDIE



Sophie CAMBRILLAT

<sophie.cambrillat@rouen.archi.fr>
Née en 196?, Architecte DPLG ENSA Paris-Belleville (1992), Maître de conférences ENSA Clermont-Ferrand (2002) puis ENSA Normandie (2007).



François FLEURY

<francois.fleury@rouen.archi.fr>
Né en 1968, Ingénieur génie civil INSA Lyon (1990), docteur Université Blaise Pascal Clermont II (1996), maître de conférences ENSA (2000), HDR (2009), Professeur ENSA Normandie (2017).



Luc PERROT

<luc.perrot@rouen.archi.fr>
Né en 1960, Architecte DPLG Ensa Normandie (19XX), Maître de conférences ENSA Normandie (20??).



Bruno PROTH

<bruno.proth@rouen.archi.fr>
Né en 196?, Maîtrise sociologie Univ Paris 5 (1987), DEA sociologie anthropologie Université Paris 5 (1988), Docteur sociologie Université Paris 8 (1998), HDR rattaché ED 556 HSRT (2018), Professeur ENSA Normandie (2020).



Laurent PROTOIS

<laurent.protois@rouen.archi.fr>
Né en 1964, Architecte DPLG ENSA Normandie (1992), Maître de conférences ENSA Normandie (20??).



Frédéric BONNEAUD

<frederic.bonneaud@toulouse.archi.fr>
Né en 1970, Architecte DPLG ENSA Paris-La Villette (1994), DEA ambiances / thermique-énergétique (1999), Maître de conférences ENSA Toulouse (2002), Docteur en sciences pour l'ingénieur Université de Nantes (2004), Professeur ENSA Toulouse (2012).



Sylvie DUMONS

<sylvie.assassin@toulouse.archi.fr>
Née en 1958, Architecte DPLG ENSA Toulouse (1985), Architecte du patrimoine CESHMA Paris (1987), DEA Jardins, paysages, territoires EHESS-ENSA Paris-La Villette (1998), Maître de conférences ENSA Toulouse (2021).

ENSA DE TOULOUSE



Luc GWIAZDZINSKI

<luc.gwiazdzinski@toulouse.archi.fr>
Né en 1966, maîtrise géographie urbaine ULP (1990), DEA aménagement ULP (1991), Docteur géographie ULP (2002), Maître de conférences UGA (2007), HDR rattaché à l'ED 327 TESC (2019), Professeur ENSA Toulouse (2020).



Jean-François MARTI

<jean-francois.marti@toulouse.archi.fr>
Né en 1963, Architecte DPLG ENSA Paris-Belleville (1989), Maître de conférences ENSA Toulouse (2016), docteur en architecture Université de Toulouse (2023).



Douchan PALACIOS

<douchan.palacios@toulouse.archi.fr>
Né en 1979, Architecte DPLG ENSA Toulouse (2005), Maître de conférences ENSA Toulouse (2021).

AUTRES ETABLISSEMENTS



MEN Chandevy

<smchandevy@gmail.com>

Née en 19??, Docteure en architecture de l'Université Toulouse (2015), Directrice du centre du patrimoine du Cambodge (20??), Vice-rectrice de l'Université Royale des Beaux-Arts de Phnom Penh (201?).



Emmanuel CERISE

<emmanuel.cerise@prxvietnam.vn>

Né en 1974, Architecte ENSA Nancy (1999), DEA Projet archi & urbain (2001), Docteur en architecture Université Paris 8 (2009), Directeur PRX-Vietnam et représentant de la Région Île-de-France à Hanoi (2018).



DANG Thuc Trang

<trang.dangthuc@sceneplus.vn>

Née en 1976, architecte HAU (1999), master paysage Ensa Versailles (20??), fondatrice de l'agence Scène+ à HCMV (2015)



NGUYEN Tuan Nghia

<nghia@nghia-architect.com>

Né en 1981, architecte HUCE (2004), master ambiances et confort Ensap Bordeaux (20??), master lumière ENTPE (20??), fondateur de l'agence Nghia Architectes (2015).



PHAM Tien Hau

<haupt@huce.edu.vn>

Né en 1988, Architecte HAU (2011), DPEA Hanoi (2013), enseignant HUCE (20??).



Pierre FERNANDEZ

<pierre.fernandez@toulouse.archi.fr>

Né en 1954, architecte DPLG ENSA Toulouse (1979), Docteur École Mines Paris (1995), Enseignant titulaire ENSA Toulouse (1996-2022), HDR rattaché à l'ED 327 TESC (2006), Directeur ENSA Toulouse (2006-2010 + 2017-2022), Professeur émérite ENSA Toulouse (2005).



LÊ Phước Anh

<lephuocanh@yahoo.com>

Né en 1973, Architecte HAU (1995), Enseignant HAU (1995-2022), Master aménagement Université Montréal-Canada (2003), Docteur en géographie-aménagement Université Toulouse (2016), Enseignant VNU (2022).



LE Ngoc Kien

<????>

Né en 1987, architecte HAU (2009), DSA Projet urbain et paysage Ensa Paris-La Villette (201?), docteur en architecture HAU (202?).



PHAM Si Dung

<sidungarc@gmail.com>.

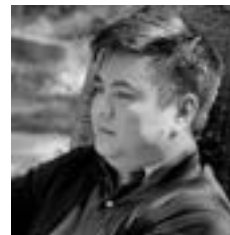
Né en 1986, architecte UGC Hanoi (2008), docteur géographie UT2J (2022), enseignant UGC Hanoi (202?).



TRẦN Minh Tùng

<tungtm@nuce.edu.vn>

Né en 1977, Architecte HAU (2000), DPEA Projet urbain (1995), Docteur en géographie-aménagement Université de Toulouse (2014), Enseignant HUCE (2014).



NGUYỄN Việt Huy

<huynv@huce.edu.vn>

Né en 1979, Architecte HAU (2002), DPEA Analyse urbaine Ensa Paris-La Villette (2004), DEA Aménagement Paris-La Sorbonne (2006), Architecte DPLG (2007), docteur aménagement Université Paris-Panthéon (2013), chef agence Dubosc

Vietnam (2014), enseignant HUCE (2023).



Philippe LE FAILLER

<philippe.le-failler@efeo.net>.

Né en 1963, docteur histoire (19??), maître de conférences EFEO (2003), représentant de l'EFEO au Vietnam (202?).



PREMIERS PAS À HANOÏ, CARNET D'ADRESSES

Besoin d'un visa étudiant ? Premiers pas à Hà Nội ? Désorienté ? Oubli d'une adresse ? Ce carnet indique en toute subjectivité quelques conseils, hôtels, restaurants et visites culturelles. Plusieurs étudiants y ont contribué (qu'ils en soient ici remerciés !). Les adresses et tarifs évoluent et ne sont pas nécessairement mis à jour dans ce document. N'hésitez jamais à vous détacher de ce carnet... mais aussi à le compléter !

**Suggestion de corrections ? de
précisions ? d'adresses
supplémentaires ?**

Merci de les envoyer à
<frederic.bonneaud@toulouse.archi.fr>



VISA POUR ENTRER AU VIETNAM

(informations à vérifier car pouvant évoluer rapidement)

Séjour de moins de 45 jours dans le Vietnam : exemption de visa

- > à titre touristique.
- > avec un passeport français (ou Union Européenne) valide au moins 6 mois après la date retour.
- > à l'aéroport où vous atterrissez au Vietnam, un tampon est apposé par la douane sur votre passeport. C'est ce qu'on appelle une exemption de visa, qui vous permet de séjourner dans le pays.

Séjour de 6 mois à 1 an : procédure longue à faire en France bien avant le départ

- > nécessaire pour partir étudier au Vietnam.
- > avec un passeport français (ou Union Européenne) valide au moins 6 mois.
- > étape 1 d'autorisation de délivrance du visa :
 - la HAU (= secrétariat de la filière francophone LMD) s'occupe des formalités.
 - il faut parfois jusqu'à 3 mois pour recevoir cette autorisation.
- > étape 2 de réception du visa à l'Ambassade du Vietnam à Paris :
 - il est très recommandé d'y aller le matin, avant l'ouverture. Allez directement au guichet 1 (tout à gauche).
 - il est très recommandé d'avoir pré-rempli le formulaire (accessible en ligne). Cochez la case "entrées multiples", sinon vous ne pourrez pas voyager en dehors du Vietnam.
 - apporter 2 photographies d'identité, de la colle et un stylo.
 - remettre au guichet 1 le formulaire dûment rempli + votre autorisation + votre passeport en échange d'un ticket pour payer au guichet 2.
 - payez au guichet 2 votre visa (environ 180 € pour un visa valable 1 an).
 - on vous dira combien de temps il faut attendre, ça peut aller de 30 minutes à 3 heures.
 - étape suivante : le guichet 4 . C'est un peu le bazar. Dès que vous apercevez un employé, tendez-lui votre ticket pour qu'il aille le chercher (il récupère une dizaine de tickets en même temps). On vous appellera (soyez attentif).
 - vérifiez que toutes les informations sont correctes sur le visa avant de quitter l'Ambassade.

SANTÉ, ASSURANCE, VACCINS



Hôpital Français de Hanoi

Bệnh viện Việt Pháp Hà Nội

Số 1 Phương Mai, Đống Đa, Hà Nội

Urgences: (043) 574 11 11

Standard: (043) 577 11 00

Email: contact@hfh.com.vn

<https://www.hfh.com.vn/fr>

SOS International Vietnam

> quartier du lac de l'ouest, clinique ouverte 24h/24 et 7j/7.

Unit A, Central Building, 51 Đ. Xuân Diệu, Quảng An, Tây Hồ, Hà Nội

Urgences : (043) 934 05 55

Tél. : (043) 934 06 66

Couverture assurance pour les étudiant.e.s

> il est demandé à chaque étudiant du master délocalisé à Hanoï de souscrire à une assurance santé. Celle-ci doit couvrir la prise en charge des frais de santé au Vietnam. Cette recommandation très importante concerne chaque étudiant.e.

> indispensable pour partir : c'est document obligatoire à fournir pour la mobilité.

> chaque étudiant est libre de choisir l'assurance qu'il souhaite. Les contrats d'assurances étudiantes scolaires tout comme ceux d'assurance civile peuvent vous couvrir à l'étranger.

> Remarque pour les étudiants français au Vietnam : l'affiliation à la Sécurité sociale en France ne permet de bénéficier que d'un remboursement partiel et pas toujours convenable de leurs soins en cas de maladie ou de maternité au Vietnam.

Vaccins : aucune obligation, des recommandations à anticiper pour les séjours longs

> règle de base : demandez à votre médecin traitant s'il est compétent sur les vaccinations tropicales ou, pour les toulousains, contactez le service des maladies infectieuses et tropicales qui s'occupe du Centre de vaccinations internationales (CVI) au CHU de Toulouse.

> attention aux délais entre chaque rappel et à la demande pour les rdv proche des vacances d'été.

> les vaccins recommandés à des étudiants pour un séjour de plusieurs mois au Vietnam :

- hépatite A (1 dose) ,
- rage (2 doses avec 7 jours d'écart) ,
- encéphalite japonaise (2 doses avec 28 jours d'écart).

> trouver des médicaments à Hanoï : pour quoi que ce soit, il existe beaucoup de pharmacies avec quelques références européennes . Le personnel s'adaptera pour vous comprendre et vous fournir ce dont vous aurez besoin.



VOLS AÉRIENS, BANQUES, TÉLÉPHONIE

1 €	≈ 25.000 đồngs
4 €	≈ 100.000 đồngs
20 €	≈ 500.000 đồngs
40 €	≈ 1.000.000 đồngs

Vols aériens

> Turkish Airlines, via Istanbul, propose des tarifs réduit de 30% pour les étudiants, avec 40 kg en soute (soit 2 bagages car chaque bagage en soute doit peser au maximum 23 kg) et un changement de date gratuit. Il faut pour cela créer un compte de fidélité Miles & Smiles et fournir une pièce justificative de votre statut d'étudiant.e en anglais. Sophie Vialle peut le fournir aux étudiants de l'Ensa de Toulouse.

> pour les séjours courts, de deux semaines par exemple, veillez à emprunter des vols sans escale ou avec une escale de courte durée. Sinon, vous perdez une à deux journées dans chaque sens afin de recharger vos batteries et retrouver une forme acceptable.

Séjour long : renseignez-vous les services bancaires sans frais à l'étranger

> des banques en ligne permettent d'utiliser une carte de retrait à l'étranger sans frais. Plusieurs offres et options de cartes sont à comparer rigoureusement (Cf. Boursorama Banque et concurrents).

> les banques avec réseaux d'agences en France proposent diverses cartes de retrait payantes, notamment les Cartes Gold ou Cartes Jeunes, permettant de payer sans frais à l'étranger. Certaines options doivent être activées avant de partir au Vietnam. Chaque banque à ses propres frais mensuels, quantité de retrait, plafond.

> bien prendre en compte les contraintes de plafonds de retrait et de nombre de retraits gratuits (par exemple 500€ sur 7 jours glissants et 3 retraits gratuits par mois), car nombre de paiements (loyer, dépenses du quotidien) se font en espèces.

Retraits d'espèces

> nombre de paiements se font en espèces. Peu à peu, les paiements avec une carte bancaire sont généralement possibles dans les hôtels, les supermarchés et une partie des commerces de Hanoï.

> nombre de distributeurs automatique (ATM) sont dans les rues pour des retraits d'espèces :

- avec des plafonds de souvent 2.000.000 đồngs.
- avec des frais de transaction divers, tantôt forfaitaires, tantôt relatifs.
- certains ATM acceptent uniquement les cartes bancaires vietnamiennes.

> ces dernières années, les distributeurs de la VPBANK ne retiennent aucun frais de transaction (contrairement aux autres banques) et les plafonds sont importants (pratique pour retirer des grandes sommes pour les loyers, cautions, séjours à l'hôtel).

> si vous venez d'Europe avec des euros, la bijouterie située au 27-29 Hà Trung, Hoàn Kiếm, TP Hà Nội propose le change en đồngs. Le taux de change serait l'un des moins chers.

> le đồng n'est pas une monnaie convertible. Il n'est pas possible d'en changer en dehors du Việt Nam.

Téléphonie mobile

> au quotidien, les forfaits téléphoniques locaux sont bien utiles. Ils permettent d'appeler gratuitement en Europe avec Whatsapp. Ils sont pratiques pour prendre un moto-taxi (Grab, Gojek, Bee) ou un taxi.

> pour les séjours longs, les forfaits d'opérateurs français avec une option internationale s'avèrent en général beaucoup plus cher que l'achat d'une carte SIM en boutique (par exemple à theGioiDiGong) ou de recharger votre forfait (par exemple tous les mois au Circle K, sinon pouvez prendre un forfait de plusieurs mois de l'opérateur Mobifone).

> Les forfaits proposés par les opérateurs Mobifone ou Viettel sont divers et variés. Pour donner une idée, un forfait de 4 Go par jour revient à 90.000 đồngs par mois (largement suffisant pour les addictions au crétinisme digital, avec un temps d'écran de plusieurs heures par jour).



DÉPLACEMENTS DANS HANOÏ

(les tarifs pour les étrangers évoluent souvent, ceux annoncés ci-dessous sont juste donnés à titre indicatif)

La circulation se révèle toujours un aspect remarquable de la vie à Hanoï, surtout aux heures de pointe : excessive, véhicules qui apparaissent de tous côtés, ambiances chaotiques, polluées et encombrées. L'apprentissage du regard des étudiants-architectes menace de s'améliorer grandement grâce à la pratique de la marche à pied. A scooter, on n'a pas le temps d'observer.

Liaison aéroport-centre ville en taxi

- > à l'arrivée à l'aéroport la première fois (fatigue, stress, difficultés à décrypter ce qu'il se passe), pour relier le centre ville depuis l'aéroport (ou l'inverse) les taxis de l'aéroport sont généralement plus chers que les taxis (ou voitures avec chauffeurs) réservés à l'avance.
- > les taxis réservés à l'avance sont proposés par les hôtels. Ils peuvent coûter (fourchette de prix basse) entre 200.000 et 300.000 đồngs par trajet, selon que l'on est vietnamien ou européen.

Bus

- > le réseau de transport en commun en bus à Hanoi permet de rejoindre facilement tous les lieux de la ville. Nombre de bus desservent la quasi-totalité de Hanoi. Les conduites ne sont pas toujours calmes. Il faut parfois monter ou descendre alors que le bus est encore en mouvement : il ne marque pas forcément l'arrêt dans l'espoir de gagner du temps.
- > les tickets s'achètent à bord au coût de 7.000 đồngs par trajet (préparez les espèces dans votre poche). Prévoyez un masque sanitaire dans l'autre poche (parfois imposé par les autorités locales).
- > l'administration de l'HAU peut fournir une attestation étudiante vietnamienne afin de bénéficier des avantages étudiants pour les transports en commun. L'abonnement coûte 100.000 đồngs par mois pour tous les bus.
- > la HAU est directement desservie, depuis le centre ville, par les lignes de bus n°1, 2 et 22. Prévoir généralement 45 minutes par trajet.

Métro

- > la première ligne de Métro, inaugurée début 2022, dessert la HAU. Elle n'est pas bondée. Elle n'est pas encore prisee par les hanoïens. Elle permet de contempler les paysages urbains, d'éviter les bouchons et de se déplacer dans le calme.
- > comptez entre 5.000 et 20.000 đồngs, selon votre trajet.
- > la fréquence du métro n'est pas encore au point et oblige à prendre de l'avance.

Scooter dans le cadre d'un séjour long

- > prendre le temps avant de s'y mettre. S'y mettre progressivement, sans se faire peur. Les accrochages arrivent. Les accidents aussi.
- > pour l'achat, il existe nombre d'annonces sur facebook et sur les divers groupes en ligne. Par exemple, deux étudiantes ont acheté deux scooters à 5.000.000 đồngs à un particulier qu'elles pourront directement lui revendre à 60% du prix d'achat initial.
- > pour la location, par exemple, deux étudiants ont loué leurs scooters chez Minh Motorbikes, garage conseillé plusieurs années de suite par d'anciens étudiants, au coût de 800.000 đồngs par mois, avec une caution de 2.000.000 đồngs. En se rendant au garage pour payer tous les mois, un checkup complet du scooter est fait. Cette solution est plus simple à gérer qu'un achat, surtout lorsque le scooter démarre difficilement, ou lorsqu'il cale régulièrement ou quand le rétroviseur se fait arracher par une voiture.



HÔTELLERIE LOGEMENT

(les tarifs pour les étrangers évoluent souvent, ceux annoncés ci-dessous sont juste donnés à titre indicatif)

Hanoi Street Hotel

> 20 €/nuit-petit déjeuner compris, préférer les chambres 802, 702... à 502 (côté intérieur de l'îlot)
300.000 dongs / transfert aéroport-hôtel en voiture avec chauffeur,
à proximité de la ligne de bus n°2 permettant de rejoindre directement l'HAU
Khách Sạn Street Hotel - 1 Cẩm Chỉ - Hoàn Kiếm - Hà Nội - Tel 04 39 28 93 25/26 -
hanoistreethotel.com.vn

La Storia Ruby Hotel

> 300.000 dongs /nuit, jamais testé, semble dans une ruelle calme
3 Yen Thai - Hoàn Kiếm - Hà Nội - Tel 04 39 678 98 89 - gmlastoriaruby@gmail.com

Iris Boutique Hôtel

> 38-43 €/nuit-petit déjeuner compris, préférer les chambres 602, 601, 502
Iris Boutique Hotel - 5 Au Trieu - Hoàn Kiếm - Hà Nội - Tel +84 24 39 38 10 48
<http://irisboutiquehotel.com/> - Hotline: +84 969 363 888 (WhatsApp)

Tram Homestay (Airbnb)

> calme, excellent accueil de la famille.
Tram est parfaitement francophone, c'est son frère, anglophone, qui gère le lieu.
https://www.airbnb.fr/rooms/17423217?check_out=2022-12-31&check_in=2022-12-28&adults=1&guests=1&s=42&unique_share_id=781f66b3-d647-4117-9712-27ba8f46ae74

VietHome3 (Airbnb)

> à proximité du lac Hoàn Kiếm.
https://www.airbnb.fr/rooms/31049768?check_out=2023-01-29&check_in=2023-01-26&adults=1&guests=1&s=42&unique_share_id=fcf2fe7e-cca3-449c-8473-583f5c933fe3&source_impression_id=p3_1709580097_56Ez6rk9PFNut6wc

Pour trouver un logement à louer

> des dizaines de groupes Facebook, souvent efficaces, proposent des hébergements sur Hanoi.
> les logements à plusieurs chambres permettent les colocations vivantes.
> attendez d'être sur place pour visiter et éviter des décalages avec les annonces en ligne.
> rapprochez-vous de l'HAU et tester la durée de trajet aux heures de pointe.
> renseignez-vous sur le coût de la location + les charges (souvent non incluses dans le prix initial) + électricité + eau + éventuels services (gardiennage, entretien, cuisine, ménage).
> prévoir en général à l'avance le retrait d'espèces pour le paiement du loyer.

RESTAURATION



Bánh Cuốn Kỳ Đồng

> resto cantine, crêpes à la vapeur, nems et autres
11 Tống Duy Tân - Hoàn Kiếm - Hà Nội

Lộc Vịt

> resto cantine, canard façon hanoïenne
102 (ou 184 ?) Quán Thánh - Quán Ăn - Hà Nội

Phở Thìn

> resto cantine, Phở Bò (soupe hanoïenne au bœuf)
13 Lò Đúc - Hai Bà Trưng - Hà Nội

Bún Bò Nam Bộ

> resto cantine, Bún Bò (bœuf grillé & vermicelles de riz)
73-75 (ex-67) Hàng Điếu - Cửa Đông - Hoàn Kiếm - Hà Nội

Mì Vằn Thẩn

> resto cantine, soupe chinoise de nouilles de blé
116 Trần Nhật Duật - Hoàn Kiếm - Hà Nội

Bánh Mì Phúc

> sandwich local pour petite faim
9 Yết Kiêu - Hà Nội

Sinh Tố Hoa Béo

> desserts de fruits dans la rue
17 Tố Tịch - Hoàn Kiếm - Hà Nội

Cà phê Giảng - Cà phê Trứng

> Café lecture depuis 1946
39 Nguyễn Hữu Huân - Hoàn Kiếm - Hà Nội

Vườn Phở Cổ Cafe

> café avec vue du 4ème étage sur le lac Hoàn Kiếm
11 Hàng Gai - Quận Hoàn Kiếm - Hà Nội

Bún Cha

> resto cantine, porc grillé et vermicelles de riz
24 Ao Sen - Hà Đông - Hà Nội (rue en face l'HAU et perpendiculaire à Nguyễn Trãi)

Quán Cafe Aio

> café maison à côté de l'HAU
6A, Ngõ 6 - Pho Ao Sen - Ha Dong - Hà Nội (ruelle perpendiculaire à la rue en face l'HAU)

GLOSSAIRE CULINAIRE

Bánh bao : petites brioches (farine de blé, additionnée de faine et riz ou maïs, selon les recettes) cuites à la vapeur, fourrées souvent à la viande de porc et de légumes, mais il existe une multitude de variantes avec oeufs durs de poules ou de cailles, champignons et légumes.

Bánh cuốn : crêpes légères, roulées et farcies, principalement avec de la viande de porc et des champignons noirs finement hachés. Servis avec une variété de salades et de garnitures croquantes.

Bánh mì (signifiant pain de blé) : encas constitué d'un sandwich de pain blanc fourré selon l'offre avec du pâté, ou de la viande, ou saucisse, ou omelette préparés dans le style local, avec des légumes tels que carottes et radis blanc râpés et marinés dans du vinaigre, concombre, coriandre, avec de la sauce soja ou mayonnaise ou pimentée.

Bánh xèo : crêpe à base de farine de riz et de curcuma, pliée en deux et garnie avec de la viande de porc ou crevettes, des graines et des pousses de soja, accompagnée de feuilles de moutarde ou de salade, d'herbes aromatiques d'une sauce **nước mắm** à la cacahuète.

Bún bò Huế : soupe épicée, acidulée, sucrée, salée, umami, à base de bouillon habituellement de bœuf, de vermicelle de riz, pimentée, accompagnée de pousses de soja, d'herbes aromatiques et de sauce de poisson.

Bún bò nam bộ : recette à base de vermicelles de riz servis à température ambiante, de viande de bœuf émincée et cuite, de crudités, d'herbes aromatiques et de sauce de poisson et, selon l'offre, accompagnée de nems, de cacahuètes, de menthe, de coriandre et/ou d'oignons frits.

Bún chả : boulettes plates de viande de porc haché, des tranches de poitrine de porc marinées, des morceaux de carottes et de papayes vertes, des nouilles de riz, de la salade, des herbes aromatiques, du citron, de l'ail et du piment.

Cà phê trứng (egg coffee) : café amer et corsé qui contraste avec une couche de crème fouettée de jaunes d'œufs, sucre et lait concentré.

Cơm rang : riz sauté agrémenté d'ingrédients finement coupés et variés (légumes, viandes, poissons, saucisses, oeufs, légumes) et assaisonné.

Lẩu : repas collectif pour partager des moments conviviaux autour d'une table, il s'agit d'une fondue dans un bouillon avec une grande variété de légumes, d'aromates, de viandes (porc, bœuf, poissons, fruits de mer), de champignons, de tofu, etc.

Lẩu riêu cua đồng : même recette, populaire dans le nord, à base de crabes de rizières.

Phở bò : bouillon de boeuf, laissé à mijoter pendant quelques heures, avec une pléthore d'épices pour aromatiser et donner une profondeur de saveurs subtile et complexe, versé sur fines tranches de filet de boeuf ou rumsteck et des herbes qui élèvent le plat et lui donnent une légère fraîcheur.

Phở gà : même recette, avec du poulet.

Trà đạo : boisson favorite des étudiants qui vont en boire à côté des cours à base de thé glacé fait maison, avec les moyens du bord, parfois à la pêche, et qui n'a jamais le même goût en fonction de l'endroit où on l'achète.

BALLADES ARCHITECTURALES



Centre d'échanges culturels du Vieux Quartier d'Hanoï Trung tâm Giao lưu văn hóa phố cổ Hà Nội

50 Đào Duy Từ - Hàng Buồm - Hoàn Kiếm - Hà Nội

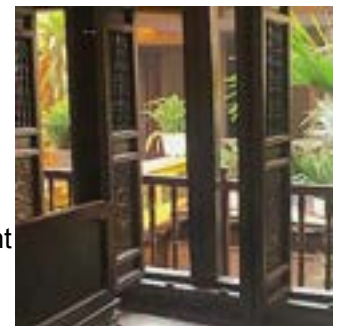
> né de la coopération entre les villes de Toulouse et Hanoi, ce musée retrace 1 000 ans de l'histoire du centre-ville d'Hanoi. D'abord centre marchand organisé en corporations, urbanisé selon les critères européens pendant la colonisation, puis transformé en quartier résidentiel pendant la période révolutionnaire communiste, le Vieux Quartier retrouve aujourd'hui sa vocation commerciale... mais subit un excès d'enseignes publicitaires et de spéculations immobilières.



Maison traditionnelle dans le quartier des 36 rues et corporations (= vieux quartier)

87 Mã Mây - Hàng Buồm - Hoàn Kiếm - Hà Nội

> maison traditionnelle de Hanoï, devenue un musée grâce à cette même coopération entre les villes de Toulouse et de Hanoï, restaurée et ouverte au public le 27 octobre 1999, constituée d'une suite de trois bâtiments disposés les uns derrière les autres et séparés par des cours intérieures qui assurent luminosité et ventilation. Les deux premiers bâtiments ont deux étages et sont dédiés à la boutique, au salon et à l'autel des ancêtres, puis à l'arrière-boutique et aux chambres. A l'arrière, se trouvent la cuisine et les toilettes.



Maison sur pilotis de Hồ Chí Minh (+ jardin botanique)

1 Ngọc Hà - Đội Cấn - Ba Đình - Hà Nội

> maison en bois sur 2 niveaux face à un étang, dans le cadre privilégié du parc du complexe du mausolée de Hồ Chí Minh. Construite en 1958, elle est devenue un lieu emblématique du récit nationaliste et elle sert à la mystification du personnage. En terme de ressenti architectural, si on fait abstraction des gardes, elle est intéressante des points de vue de la ventilation naturelle (lorsque les fenêtres sont ouvertes), de la protection solaire, du rapport paysager à l'étang aux poissons de l'oncle Hồ (Ao cá Bác Hồ) et au parc contigu au jardin botanique de Hà Nội.

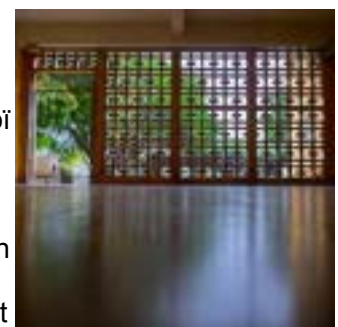


Université des sciences et technologies de Hanoï (HUST)

Đại học Bách khoa Hà Nội

1 Đại Cồ Việt, Bách Khoa, Hai Bà Trưng, Hà Nội

> après que les communistes du Nord-Vietnam aient pris le contrôle de Hanoï en 1956, l'HUST a été construite avec l'aide de l'Union soviétique. C'est la principale université technologique du Vietnam. La construction a duré environ deux ans sur le terrain d'un ancien campus de l'Université d'Indochine. Le bâtiment était le plus grand de Hanoï. Les structures en béton Portland, avec étages et passerelles aériennes, en lien direct avec le parc du campus, permettent une ventilation naturelle et une protection solaire rares et intéressantes à décrypter.



Musée d'ethnographie du Vietnam

Bảo tàng Dân tộc học Việt Nam

Nguyễn Văn Huyền - Cầu Giấy - Hà Nội

> né de la coopération entre le Vietnam et la France au cours des années 1990, ce musée informe sur les groupes ethniques vietnamiens et, plus généralement, en Asie du Sud-Est. Il sensibilise à des rites culturels, aux logiques d'emprises entre identités revendiquées. Une dizaine de constructions propres à des ethnies ont été mises en scène dans le parc du musée. Elles concentrent un bon nombre de solutions bioclimatiques tropicales inspirantes, mises en œuvre avec des matériaux locaux à très faibles impacts écologiques.



Palais national des expositions sur l'urbanisme et l'architecture

Cung triển lãm kiến trúc quy hoạch xây dựng quốc gia

1 Đường Đỗ Đức Dục - Phường Mễ Trì - Quận Nam Từ Liêm - Hà Nội

> centre d'expositions et de conférences, différentes maquettes et plans urbains éclairent sur la politique urbaine de la métropole.

<<https://cungquyhoach.vn/loi-gioi-thieu>>





DOSSIER DE CANDIDATURE AU MASTER DÉLOCALISÉ

PROFIL DES CANDIDATS

- Diplôme précédemment acquis : soit un Diplôme d'études en Architecture (DEEA), diplôme délivré par l'une des Ensa(p) françaises, conférant grade de Licence, soit un diplôme d'architecte, d'architecte-urbaniste, d'architecte-ingénieur ou une formation équivalente de tout pays dans le monde.
- Niveau de français B2 (niveau avancé ou indépendant) du cadre européen de référence pour les langues (CERL) ou plus.
- Bằng cấp đã có: bằng Cử nhân ngành Kiến trúc (DEEA) hoặc bằng cấp tương đương bậc Cử nhân của một trong các trường ENSA(P) Pháp, hoặc bằng kiến trúc sư, bằng kiến trúc sư-quy hoạch đô thị, bằng kiến trúc sư-kỹ sư hoặc bằng cấp chứng chỉ tương đương từ bất kỳ quốc gia nào trên thế giới
- Tiếng Pháp trình độ B2 trở lên (nâng cao hoặc độc lập) theo Khung tham chiếu ngôn ngữ châu Âu (CERL).

Date limite de dépôt du dossier de candidature : tous les dossiers des candidats devront être transmis avant le 31 mai 2024 par électronique à l'adresse : filières.lmd@hau.edu.vn



Hạn nộp hồ sơ:
toàn bộ hồ sơ ứng viên phải được
gửi trước ngày 31/5/2024
bằng thư điện tử đến địa chỉ:
filières.lmd@hau.edu.vn



PROCÉDURE D'ADMISSION

FRANCOPHONIE

Le master délocalisé s'adresse à des étudiants maîtrisant nécessairement la langue française. Pour les candidats dont la formation initiale n'est pas francophone, le niveau minimal requis en français pour l'inscription, selon le cadre européen de référence pour les langues (CEFR), est le niveau B2 (niveau avancé ou indépendant).

Chương trình liên kết đào tạo Thạc sĩ dành cho những sinh viên thành thạo tiếng Pháp. Đối với những ứng viên không được đào tạo Pháp ngữ từ trước, trình độ tiếng Pháp tối thiểu để được đăng ký là cấp B2 (nâng cao hoặc độc lập) theo Khung tham chiếu ngôn ngữ châu Âu (CEFR).

PHASE DE CANDIDATURE

Accès au dossier de candidature : le formulaire de candidature est disponible en téléchargement de janvier au 31 mai pour la rentrée de septembre de la même année.

Tải hồ sơ đăng ký: sinh viên có thể tải mẫu đơn đăng ký từ tháng 1 đến ngày 31 tháng 5, khai giảng năm học vào tháng 9 cùng năm.

Date limite de réception des dossiers de candidature complets : le 31 mai 2024.

Hạn chót nhận hồ sơ đầy đủ: 31/05/2024.

Modalité de dépôt des dossiers de candidature complets par email : envoyer le dossier de candidature et l'ensemble des pièces à joindre à l'adresse <filieres.lmd@hau.edu.vn>.

Cách thức nộp hồ sơ đầy đủ qua email: gửi hồ sơ và toàn bộ hồ sơ đính kèm về địa chỉ <filieres.lmd@hau.edu.vn>.

Frais de dossier de candidature : aucun frais de dossier n'est demandé pour l'instruction des candidatures à la filière francophone LMD en architecture à Hanoï.

Phí đăng ký: Hệ thống các chương trình đào tạo ngành kiến trúc bằng tiếng Pháp L-M-D tại Hà Nội không yêu cầu bất cứ phí nộp hồ sơ đăng ký nào.

PHASE D'ACCEPTATION

Période d'instruction administrative des dossiers de candidature, de double évaluation et de classement par la Commission des admissions de la filière : du 3 au 21 juin 2024.

Thời gian xét duyệt hồ sơ, đánh giá kép và xếp hạng của Hội đồng tuyển sinh: từ ngày 03 đến ngày 21/6/2024.

Date de diffusion de la liste des candidats admis et finalisation de leur inscription administrative : le 24 juin 2024.

Ngày công bố danh sách thí sinh trúng tuyển và hoàn tất thủ tục nhập học: ngày 24 tháng 6 năm 2024.

PHASE D'INSCRIPTION

L'inscription administrative en master délocalisé des étudiants se réalise auprès de l'Université d'Architecture de Hanoi (HAU). Les droits d'inscription des étudiants sont payés auprès de l'HAU. Une fois inscrits, les étudiants font officiellement partie des étudiants de l'Ensa de Toulouse qui, en fin de cycle, délivre le Diplôme d'État d'Architecture (Architecte DE) valant grade de Master.

Thủ tục nhập học của chương trình liên kết đào tạo Thạc sĩ được thực hiện tại trường Đại học Kiến trúc Hà Nội (HAU). Các khoản phí nhập học cần được nộp cho HAU. Sau khi hoàn thành thủ tục nhập học, sinh viên chính thức là học viên của ENSA Toulouse và sẽ được cấp Bằng Kiến trúc sư cấp Nhà nước tương đương với bậc Thạc sĩ vào cuối bậc học.

Dans le cas de séjours en France, pour des stages étudiants, ce rattachement officiel comme étudiant de l'Ensa de Toulouse permet de faire profiter des droits du régime étudiant en France, avec :

- les services des CROUS (Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires) : restaurants, résidences universitaires, médecine préventive, assistante sociale,
- l'accès aux bibliothèques universitaires en France et l'emprunt d'ouvrages.

Trong trường hợp sang Pháp thực tập, sinh viên được hưởng tất cả các quyền lợi theo chế độ sinh viên Pháp của trường ENSA Toulouse:

- hưởng các dịch vụ của CROUS (Trung tâm phục vụ sự nghiệp Đại học và giáo dục phổ thông khu vực): nhà hàng, ký túc xá, y tế dự phòng, hỗ trợ xã hội,
- được truy cập và mượn sách ở các thư viện đại học của Pháp.

Acquittement des droits d'inscription : paiement de droits d'inscription à l'HAU de 75.000.000 đồngs / an.

Nộp học phí: sinh viên cần nộp học phí cho HAU số tiền là 75.000.000 đồng/năm.

Date limite du paiement des droits d'inscription pour valider l'inscription : le 5 juillet 2024.

Thời hạn nộp học phí: ngày 5 tháng 7 năm 2024.

Confirmation de l'inscription : envoi de l'attestation d'inscription et préparation de la carte étudiante de l'Ensa de Toulouse vers la mi-juillet 2024.

Xác nhận nhập học: gửi giấy chứng nhận nhập học và chuẩn bị thẻ sinh viên của ENSA Toulouse vào khoảng giữa tháng 7 năm 2024.

Date du début des cours du 1er semestre : le 2 septembre 2024 (présence obligatoire)..

Ngày bắt đầu học kỳ 1: ngày 2 tháng 9 năm 2024 (bắt buộc phải tham dự).

Date de la fin des cours du 2d semestre : vers la mi-juin 2025.

Ngày kết thúc học kỳ 2: khoảng giữa tháng 6 năm 2025.

PRÉCONISATION ASSURANCE SANTÉ

Il est vivement conseillé à chaque étudiant du master délocalisé à Hanoï de souscrire à une assurance santé. Celle-ci doit couvrir la prise en charge des frais de santé au Vietnam. Cette recommandation très importante concerne chaque étudiant :

- qu'il soit originaire de n'importe quelle région (Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie),
- qu'il soit vietnamien ou originaire d'Asie du sud-est,
- qu'il soit français ou originaire de l'Union Européenne.

Sinh viên của chương trình liên kết đào tạo Thạc sĩ được khuyến nghị mua bảo hiểm y tế để được chi trả các chi phí chăm sóc sức khỏe ở Việt Nam. Khuyến nghị quan trọng này dành cho mọi sinh viên:

- đến từ bất cứ châu lục nào (Châu Phi, Châu Mỹ, Châu Á, Châu Âu, Châu Đại Dương),
- là người Việt Nam hoặc đến từ các quốc gia Đông Nam Á
- là người Pháp hoặc đến từ các quốc gia thuộc Liên minh Châu Âu.

Remarque pour les étudiants français au Vietnam : l'affiliation à la Sécurité sociale en France ne permet de bénéficier que d'un remboursement partiel et pas toujours convenable de leurs soins en cas de maladie ou de maternité au Vietnam.

Lưu ý dành cho sinh viên Pháp tại Việt Nam: Bảo hiểm xã hội tại Pháp khi liên kết sử dụng tại Việt Nam chỉ được hoàn trả 1 phần và không phải lúc nào cũng được chi trả trong trường hợp ốm đau hoặc thai sản tại Việt Nam.

Remarque pour les étudiants ne provenant pas de l'Union Européenne et réalisant un stage en France : les étudiants qui n'ont jamais été affiliés à la Sécurité sociale française doivent obligatoirement s'inscrire sur le site web <etudiant-etranger.ameli.fr> pour effectuer une demande en ligne qui leur permettra de bénéficier d'une prise en charge de certains frais de santé pendant la durée de leur stage étudiant.

Les étudiants originaires de l'Union européenne, n'ont pas besoin de s'inscrire sur ce site mais doivent en revanche effectuer une autre démarche en fonction de leur situation.

Lưu ý đối với sinh viên không đến từ Liên minh châu Âu khi thực tập tại Pháp: sinh viên chưa từng liên kết với Bảo hiểm xã hội Pháp bắt buộc phải đăng ký trên website "etudiant-etranger.ameli.fr" và gửi yêu cầu trực tuyến để được chi trả một số chi phí chăm sóc sức khỏe trong thời gian thực tập. Những sinh viên đến từ Liên minh châu Âu không cần đăng ký trên website nhưng cần thực hiện một số thủ tục khác tùy hoàn cảnh.

CONTACT

Le guichet étudiant est à votre disposition pour vous fournir des informations et répondre à vos questions académiques du Lundi au Vendredi 9h00-18h00 (heure du Vietnam) :

Ban tư vấn sinh viên sẵn sàng cung cấp thông tin và giải đáp các thắc mắc học tập của bạn từ 9h-18h Thứ Hai đến Thứ Sáu (giờ Việt Nam):

filieres.lmd@hau.edu.vn - Tél. : +84 24 33 12 06 22

Université d'Architecture de Hanoi (HAU)
Institut de la Formation et de la Coopération internationale (bâtiment I)
Km 10, Đường Nguyễn Trãi, Quận Thanh Xuân
TP Hà Nội, Vietnam

Photo d'identité
Portrait avec le visage
et le cou, remplissant
l'image. Votre visage
doit être centré et
clairement visible,
sans couvre-chef,
sur un fond neutre.

DOSSIER DE CANDIDATURE AU MASTER EN ARCHITECTURE DE L'ENSA DE TOULOUSE DÉLOCALISÉ À HANOÏ

Candidature en Master (cocher une case)

☐

1ère année (M1)

☐

2de année (M2)

CANDIDAT.E (écrire en MAJUSCULES, lisiblement)

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ / _____ / _____ à : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Pièce à joindre obligatoirement :

> Copie de votre Carte nationale d'identité, ou de votre passeport, ou de votre acte de naissance, ou de votre titre de séjour (traduction le cas échéant) + photo d'identité,

> Pour les candidats européens : attestation de responsabilité civile.

DERNIER DIPLÔME OBTENU (écrire en MAJUSCULES, lisiblement)

Intitulé : _____

Année d'obtention : _____ Ville / Pays : _____

Pièce à joindre obligatoirement :

> copie de votre dernier diplôme obtenu.

NIVEAU DE LANGUE FRANÇAISE

Pièce à joindre obligatoirement (sauf pour les candidats de formation francophone) :

> attestation de niveau de langue en français : certificat de niveau B2 fixé par le CERL.

ÉTUDES SUPÉRIEURES EFFECTUÉES

Présentez par ordre chronologique (écrire en MAJUSCULES, lisiblement)

Année(s) : _____	Nature des études : _____
Etablissement d'enseignement supérieur : _____	
Intitulé du diplôme acquis ou en cours d'acquisition : _____	

Année(s) : _____	Nature des études : _____
Etablissement d'enseignement supérieur : _____	
Intitulé du diplôme acquis ou en cours d'acquisition : _____	

Pièces à joindre obligatoirement :

- > copie de votre dernier diplôme obtenu,
- > certificat de scolarité 2023/2024 si vos études sont en cours,
- > copies des relevés de notes des enseignements déjà validés, y compris celles de l'année universitaire en cours (traduction le cas échéant),
- > copie du ou des diplôme(s) obtenu(s) (traduction le cas échéant),
- > curriculum vitae (traduction le cas échéant),
- > dossier, portfolio (technique, artistique,...) format A4 (CD, CD-Rom, clé USB interdits).

SI VOUS AVEZ INTERROMPU VOS ÉTUDES

Période d'interruption de vos études du : _____ au : _____

Motif : _____

SI VOUS CUMULEZ AU MOINS 3 ANS D'EXPÉRIENCES PRO.

Année de début de l'activité : _____ Durée : _____

Emploi occupé : _____

Nom et coordonnées de l'employeur : _____

Année de début de l'activité : _____ Durée : _____

Emploi occupé : _____

Nom et coordonnées de l'employeur : _____

Vous êtes informé(e) que, dans le cadre de l'étude de votre dossier de candidature, les employeurs mentionnés ci-dessus sont susceptibles d'être contactés pour vérifier les informations communiquées.

Pièces à joindre obligatoirement :

- > curriculum vitae détaillé,
- > justificatifs professionnels (attestations de vos divers emplois),
- > dossier technique représentatif de vos activités professionnelles (format A4 maximum).

PRATIQUES ARTISTIQUES, CULTURELLES, SOCIALES

Si vous avez suivi ou pratiqué des activités liées aux arts plastiques, à la musique, au théâtre ou tout autre domaine culturel, social ou humanitaire, veuillez indiquer les périodes et les activités concernées :

LETTRE DE MOTIVATION MANUSCRITE

Utilisez exclusivement ce cadre

RAPPEL DES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

Utilisez exclusivement ce cadre. Veuillez cocher la case correspondante pour chaque document joint.

Attention ! Tout dossier incomplet ou transmis hors délais (après le 31 mai 2024) ne sera pas étudié.

Tous les documents officiels rédigés dans une langue autre que le français doivent être obligatoirement traduit par un traducteur assermenté.

- ☐ Copie de la Carte nationale d'identité, ou du passeport, ou de l'acte de naissance, ou du titre de séjour (traduction le cas échéant) accompagnée d'une photo d'identité,
- ☐ Attestation de responsabilité civile (seulement pour les candidats européens),
- ☐ Copie du dernier diplôme obtenu,
- ☐ Certificat de langue française de niveau B1 pour la licence ou B2 (sauf pour les candidats de formation francophone),
- ☐ Lettre de motivation manuscrite.

ÉTUDES SUPÉRIEURES EFFECTUÉES

- ☐ Copie de votre dernier diplôme obtenu,
- ☐ Certificat de scolarité 2023/2024 si vos études sont en cours,
- ☐ Copies des relevés de notes des enseignements déjà validés, y compris celles de l'année universitaire en cours (traduction le cas échéant),
- ☐ Copie du ou des diplôme(s) obtenu(s) (traduction le cas échéant),
- ☐ Curriculum vitae (en français),
- ☐ Dossier, portfolio (technique, artistique,...) au format A4 max (CD, CD-Rom, clé USB interdits).

SI VOUS CUMULEZ AU MOINS 3 ANS D'EXPÉRIENCES PRO.

- ☐ Curriculum vitae détaillé (en français),
- ☐ Justificatifs professionnels (attestations de vos divers emplois),
- ☐ Dossier technique représentatif de vos activités professionnelles (format A4 maximum).

